



**ENQUETE
SUR LES
GRANDES SALLES
DE BRETAGNE**

**POUR DES
EQUIPEMENTS
SPORTIFS MODERNES,
FONCTIONNELS
ET ECOLOGIQUES**



	A	B	C	D	E
Gymnase score	■	■	●	■	■
Fonctionnalité	■	■	●	■	■
Accessibilité	■	●	■	■	■
Santé/ Sécurité/ Ecologie	■	■	●	■	■

Le Gymnas'Score

Juin 2023

**Enquête portant sur
255 salles multisports à usage scolaire
de l'académie de Bretagne**

Edito

Des équipements sportifs de qualité pour une EPS de qualité pour tous et toutes les élèves, nécessairement inscrits dans une réelle transition environnementale !

L'EPS, discipline scolaire obligatoire, et le sport scolaire, créent dès le plus jeune âge des habitudes de pratiques, participent à la démocratisation des Activités Physiques Sportives et Artistiques et à l'émancipation de tou.t.es les élèves qui n'ont, pour grand nombre d'entre eux, que l'école pour apprendre.

La disparité d'équipement constaté pour le même enseignement pour tous et toutes est, à cet égard, paradoxale. Le constat de la vétusté et des carences en équipement sportif n'est plus contesté. Même s'il existe localement des situations considérées comme satisfaisantes, trop souvent les installations sportives proposées pour l'EPS ne sont pas adaptées aux besoins de l'enseignement collectif dans le cadre scolaire et associatif.

Lorsqu'elles sont peu accueillantes, peu attirantes, les installations sportives sont discriminantes au regard de l'engagement de chacun.e. C'est alors le manque d'enthousiasme qui règle le travail et la qualité de l'activité dans les apprentissages.

Lorsqu'elles sont au meilleur de ce que l'on peut obtenir, le plaisir naît avec la pratique et alors l'œuvre démocratique essentielle de l'école joue à plein.

Nous le savons, les questions matérielles dictent plus ou moins fortement, les comportements des individus et particulièrement les jeunes.

C'est la crédibilité de la discipline EPS qui se joue à partir de cette question sur fond de profondes inégalités tant géographiques que sociales.

Au moment de la mise en œuvre de la décentralisation, les équipements nécessaires à l'enseignement de l'EPS et du sport scolaire ont été oubliés lors du transfert de compétences de l'État vers les départements et les régions. Les moyens relatifs à l'investissement en installation sportive pour l'EPS, et au fonctionnement nécessaire à cette discipline d'enseignement pourtant obligatoire n'ont pas progressé.

État, collectivités territoriales, intercommunalité et communes doivent prendre toutes leurs parts dans la rénovation des équipements sportifs et la construction d'équipement.

Les politiques tardent à enclencher la vitesse supérieure tant pour faire face aux manques d'équipements sportifs (cour des comptes 2015) qu'à la vétusté d'un grand nombre d'entre eux.

Convaincre de l'intérêt d'une ambition pour la discipline, de ses cultures de référence, de la prise en compte de leur mouvement, de leur constante évolution semble toujours incontournable.

Et ceci tant chez des enseignant.es, des parents d'élèves, des chefs d'établissement, des architectes que des élu.es qui dans leur propre scolarité, ont trop souvent croisé une EPS justement privée des moyens de ses ambitions

Notre défi est là : Convaincre, faire en sorte que les conditions d'EPS doivent être au meilleur du possible sur tout le territoire pour tou.t.es les élèves.

La volonté politique de faire toute sa place à l'EPS dans le système éducatif se mesure aussi aux efforts de financement engagés par les pouvoirs publics, pour la construction d'Installations Sportives fonctionnelles, intra-muros ou à proximité immédiate des établissements scolaires.

Depuis que le SNEP-FSU et les enseignant.es d'EPS ont pris à bras le corps la question des équipements sportifs, les réticences du monde politique et institutionnel s'estompent peu à peu, les arguments, les innovations, les économies enregistrées mis en avant par le SNEP-FSU mettent à mal leurs représentations.

Fonctionnalités et mutualisation au service des apprentissages doivent être des maîtres mots.

L'expertise du SNEP- FSU en matière d'équipement sportif n'est plus à démontrer. La construction de salle sur la base du référentiel « les grandes salles pour l'EPS », la participation du SNEP-FSU à la rédaction du guide du ministère de l'Education Nationale (2012) ainsi que la publication de quatre référentiels lui ont permis d'être reconnu et entendu par les collectivités territoriales et locales, les bureaux d'études, les architectes et les

fédérations sportives. En s'appuyant sur une analyse fine de pratiques professionnelles, le SNEP- FSU a développé une conception moderne des équipements sportifs de qualité, dans lesquels l'EPS est enseignée.

Cette conception moderne des équipements sportifs de qualité doit, désormais, s'inscrire dans une réelle transition environnementale.

Le contexte de crise climatique majeure et d'urgence climatique qui en découle oblige à opérer un virage en matière de conception et de rénovation des équipements pour relever le double défi de développer la pratique sportive pour tous et toutes dont celle des scolaires, et d'engager une réelle transition environnementale.

Pour le SNEP-FSU qui vient de publier le **RESET***, il est incontournable d'allier exigences professionnelles et équipements durablement performants. Les choix qui sont, ou seront opérés pour améliorer et construire de nouveaux équipements sportifs sont porteurs de sens et ont valeur d'exemple pour les jeunes générations qui les utiliseront et pour le monde politique qui les financera.

Ce dossier « **bilan enquête Gymnas'Score 2023** » n'a d'autre ambition que de permettre, à la fois, de donner un nouveau souffle aux prochains Plans Pluriannuels d'investissements des collectivités de rattachement et d'envisager des formes de travail nécessairement plus collectives, en lien avec les collectivités propriétaires, pour aboutir à des équipements sportifs fonctionnels, mutualisables et inscrits dans une réelle transition environnementale au service des apprentissages.

***RESET : Référentiel des Equipements sportifs en Transition Environnementale**

ORGANE du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - FSU

Année	Consommation (kWh/m²/an)
2012	≤ 90
RT 2005	51 à 90
RT 2000	91 à 150
RT 1988	151 à 200
RT 1982	201 à 300
774	301 à 450
	> 450 - Maisons anciennes

Consommation

RÉSET – L'ESSENTIEL

Référentiel des Équipements Sportifs En Transition environnementale

Sommaire

	Page
Edito	1
Une nouvelle enquête 20 ans après ?	4
1. Méthodologie, conditions de réalisation de l'enquête	6
2. Les résultats de l'enquête 2022	7
○ Un retour d'enquêtes significatif	7
○ L'attribution d'une note globale	8
◆ La distribution des notes de l'ensemble des établissements	8
◆ La distribution des notes en COLLEGES (191 notes)	9
◆ La distribution des notes en LYCEES – LYCEES PROFESSIONNELS – EREA (66 notes)	9
◆ Les moyennes COLLEGES (191 notes)	10
◆ Les moyennes LYCEES – LYCEES PROFESSIONNELS – EREA (66 notes)	10
○ L'indice de qualité « GYMNAS'SCORE »	10
◆ Le Gymnas'Score GLOBAL	11
◆ La catégorie FONCTIONNALITE	12
◆ La catégorie ACCESSIBILITE	13
◆ La catégorie SANTE/SECURITE/ECOLOGIE	14
3. Le traitement de l'enquête par question. Les points forts – Les points d'efforts	15
FONCTIONNALITE	
◆ Surface de la salle	15
◆ Qualité du sol	15
◆ Hauteur du plafond	15
◆ Espaces de pratiques...les tracés sportifs	16
◆ Manipulation du matériel	17
◆ Compatibilité entre les activités enseignées – Panneaux et poteaux réglables	17
◆ Espace de rangement Bureau EPS - Salle de lancement – Communication	18
ACCESSIBILITE	
◆ Trajet, temps de déplacement	19
◆ Accessibilité, Personne à Mobilité Réduite	20
◆ Disponibilité de l'installation	20
◆ Conditions d'utilisation	20
SANTE-SECURITE- ECOLOGIE	
◆ Qualité du bâtiment – qualité thermique – éclairage – acoustique	21
◆ Qualité environnementale	22
◆ Hygiène (douches, points d'eau, toilettes, vestiaires)	22
◆ Sécurité : Défibrillateur – Pharmacie – Téléphone fixe – Sortie de secours	24
◆ Sécurité du trajet	25
4. Notre analyse et les facteurs d'explication	26
5. Les 4 propositions du SNEP Bretagne © 	28
6. Le plan d'urgence du SNEP Bretagne © 	
○ Région Bretagne 	30
○ Département des Côtes d'Armor  	31
○ Département du Finistère  	32
○ Département de l'Ille-et-Vilaine  	33
○ Département du Morbihan 	34
7. Les meilleures salles de Bretagne © 	35
8. Le palmarès de toutes les salles évaluées	36
9. Annexes	
○ Annexe 1 : les questions et le barème	45
○ Annexe 2 : les réponses aux 19 questions	47
○ Annexe 3 : le dernier référentiel du SNEP-FSU : le RESET	50
○ Annexe 4 : les référentiels du SNEP-FSU depuis 2001	51
○ Annexe 5 : les fiches Gymnas'Score de chaque installation sportive évaluée	52

Gymnas'Score 2023

Enquête menée en 2021-2022 portant sur 255 salles multisports à usage scolaire de l'académie de Bretagne

Une nouvelle enquête 20 ans après ?

Déjà vingt ans. Vingt ans que le SNEP-FSU Bretagne, animé à l'époque par la sortie du premier référentiel « les grandes salles pour l'EPS » (février 2001), publiait une enquête quasi exhaustive sur l'ensemble des gymnases bretons.

Une analyse d'ampleur que nous avons relancé en 2020, parce qu'en vingt ans, nous avons mené un travail avec tous les protagonistes au travers de rencontres, d'échanges, de stages équipements sportifs, d'audiences avec les collectivités ou les IA-IPR EPS, ... De nombreuses situations repérées à l'époque ont été

traitées, entraînant une amélioration notoire des conditions d'enseignement de l'EPS sur notre territoire mais aussi certaines perdurent ou sont apparues, à l'épreuve du temps. Soit parce que les installations sportives vieillissent et ne sont pas rénovées, soit parce que certaines collectivités n'ont toujours pas pris la mesure des enjeux, de nouvelles situations deviennent insatisfaisantes. Il convient donc de remettre l'ouvrage sur le métier.

Force est de constater que les disparités d'équipements sportifs sont toujours très fortes entre territoires et entre établissements.

Aujourd'hui encore, lors de la création ou réhabilitation d'établissements, la question des installations sportives, salles de classes en EPS, n'est pas automatiquement évoquée et/ou prise en compte.

Et quand elle l'est, même suivi par les collègues et le SNEP-FSU, des insuffisances voire des erreurs sont à déplorer : installations trop éloignées, gymnase éblouissant ou stroboscope, vestiaires mal conçus ou mal dimensionnés, bureau EPS trop petit et mal placé, tracés sportifs oubliés ou non effectués, réservation au sol des poteaux de badminton impossible, piliers saillants, locaux matériels trop étroits ou ne permettant pas d'accueillir des tapis, ...

La crise Covid en a exacerbé certains aspects : espaces trop restreints, exigües, des sanitaires inadaptés, du besoin de distanciation et d'une meilleure prise en compte du sanitaire.

Quels critères, quelles exigences retenir ?

Les exigences en termes d'installations doivent être définies de manière précise au travers d'une analyse globale et multifactorielle.

Nous avons identifié trois types d'exigences :

- ✓ Des exigences de **Fonctionnalité** : Un équipement doit répondre aux exigences d'un apprentissage réel et durable en EPS (besoin de temps de pratique important, de repères spatio-temporels précis, besoin de progressivité, d'adaptabilité, d'analyse des objectifs pédagogiques de l'EPS, d'analyse des contextes spécifiques que constituent les APSA).
- ✓ Des exigences de **Sécurité de Santé et d'Ecologie** : Un équipement doit répondre à des enjeux plus globaux : environnementaux, hygiéniques et sécuritaires, qui apparaissent de plus en plus prégnants dans l'évolution de nos sociétés.



- ✓ Des exigences d'**Accessibilité** : Un équipement doit se concevoir sur la base d'une utilisation optimale (accessibilité pour l'ensemble des utilisateurs potentiels, mutualisation des espaces).

Nous avons donc décidé de relancer le travail sur nos espaces d'enseignement au travers de cette nouvelle enquête : « le Gymnas'Score – pour des équipements sportifs modernes, fonctionnels et écologiques ».

Nous avons priorisé l'espace spécifique des grandes salles, installation polyvalente, mutualisable et la plus utilisée en EPS, le cœur de notre réalité professionnelle.

Le travail de diagnostic sur les autres espaces devra être mené prochainement.

L'enquête, organisée autour des 3 catégories, **Fonctionnalité, Accessibilité, Santé/Sécurité/Écologie**, comporte 19 items, 37 questions pour un total de 215 points ⁽¹⁾, ramenée sur une note finale de 20.

Après traitement, chaque installation se voit attribuer une note chiffrée et un indice de qualité « Gymnas'Score »

A B C D E que nous avons créé pour ce travail.

Concernant les exigences, inévitablement, dans la continuité de l'enquête de 2002 « la fonctionnalité pédagogique » a été le premier élément retenu, « l'incontournable ».

Comme le soulignait Olivier BIOTTEAU (instigateur de l'enquête de 2002) lors du travail sur les référentiels « *au-delà du manque de milliers d'installations sportives, se posait le problème crucial de leur fonctionnalité* ».

Deux nouvelles catégories apparaissent cependant par rapport à 2002: l'accessibilité (proximité/accès PMR/disponibilité) et une catégorie regroupant les thématiques «santé/sécurité/environnement ».

Fonctionnalité :

9 items, 17 questions, 109 points ⁽¹⁾ traitent de cette première exigence.

Surfaces, polyvalence de l'installation, adaptation des espaces et leurs transformations rapides, présence d'espaces complémentaires (Rangement, Bureau EPS) et moyens de communication, ont été évalués.

Accessibilité

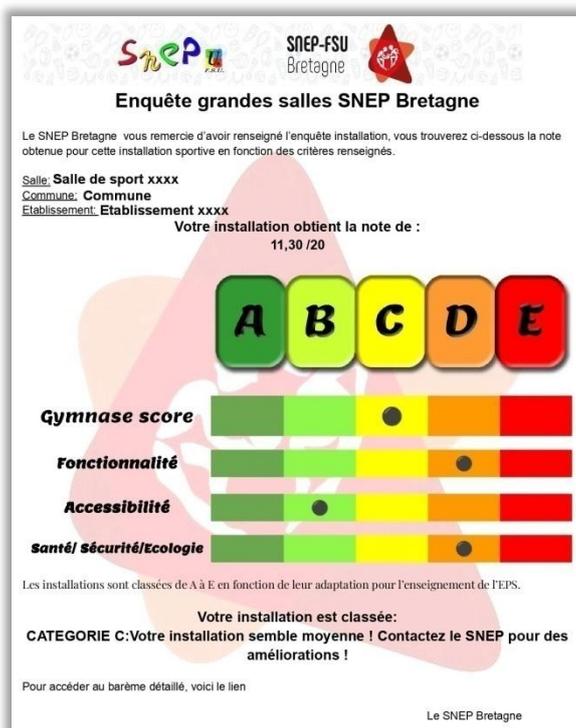
5 items, 5 questions et 52 points ⁽¹⁾ traitent de cette seconde exigence.

L'exigence de proximité immédiate de l'équipement, l'accessibilité handicapée, la disponibilité des réseaux scolaires et les conditions d'utilisation ont été interrogées.

Santé/Sécurité/Écologie

5 items, 15 questions, 54 points ⁽¹⁾ traitent de cette troisième exigence.

Qualité du bâti, qualité environnementale, thermique, acoustique, conditions d'hygiène, de santé (douches, toilettes, points d'eau, pharmacie) et de sécurité (téléphone, défibrillateur, sortie de secours, trajets sécurisés) ont été interrogés.



⁽¹⁾ Questionnaire et barème en annexe 1, page 45

1. Méthodologie, conditions de réalisation de l'enquête

Comme pour chaque travail mené par notre organisation syndicale, la minutie et l'exhaustivité des retours d'enquêtes étaient un préalable. Eviter l'à peu près ou le ressenti devait alors reposer sur un retour d'enquêtes le plus significatif possible.

L'objectif a été atteint avec un retour à 82% des salles utilisées.

Nos conclusions reposent donc sur la réalité et n'en sont que plus crédibles.



Population

Nombre d'établissements interrogés 311 établissements de l'académie

Nombre d'enquêtes traitées 255 enquêtes (82% des salles utilisées)



Méthodologie

Sondage mené via un questionnaire ⁽²⁾ en ligne regroupant 19 items, 37 questions.

A l'issue de la consultation, nous avons procédé à l'élimination :

- des enquêtes en double pour une même salle
- des enquêtes mal remplies (absence de réponses à une ou plusieurs questions)



Fiabilité

Le taux de réponses de 82 % apparaît alors comme extrêmement significatif pour nous permettre de tirer des enseignements fiables à l'échelle de notre territoire régional.

Remarque concernant le traitement des enquêtes en double : Des grandes salles étant partagées entre plusieurs établissements scolaires, certaines d'entre elles ont été évaluées par plusieurs établissements.

Le faible écart de note dans ces cas-là, provenant essentiellement de la catégorie Accessibilité (question portant sur l'éloignement de l'installation à l'établissement scolaire notateur), nous rassure sur notre méthodologie. Dans ce cas, nous avons fait le choix de conserver uniquement la meilleure note.



The screenshot shows a web form for 'Enquête installation SNEP Bretagne'. It includes a header with the SNEP logo and 'Bretagne F.S.U.'. Below the header, there is a login field for 'snepfouzh@gmail.com' with a 'Changer de compte' link. The form contains several sections: 'Adresse e-mail' with a 'Votre adresse e-mail' input field; 'Nom de l'établissement' with a 'Votre réponse' input field; 'Type d'établissement' with a 'Sélectionner' dropdown menu; and 'Nom de la salle' with a 'Votre réponse' input field.

2. Les résultats de l'enquête 2022

Après traitement des données, pour chacune des 255 installations sportives, nous présentons les résultats, articulés autour :

- ♦ d'une note chiffrée globale sur 20 points, obtenue à partir des réponses aux 37 questions
- ♦ d'un indice de qualité global, le Gymnas'Score **A B C D E**
- ♦ de trois indices de qualité spécifiques **A B C D E** autour de chacune des trois catégories de diagnostics, Fonctionnalité (17 questions), Accessibilité (5 questions) et Santé/Sécurité/Écologie (15 questions)

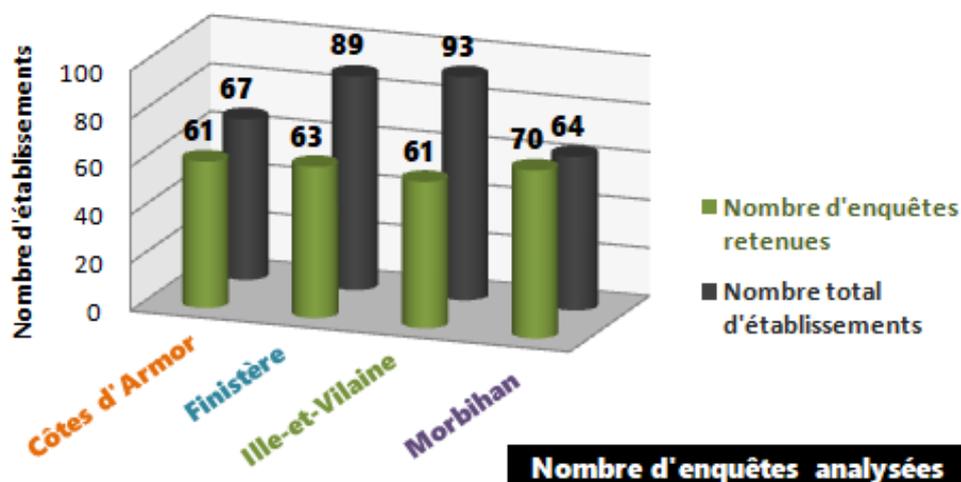
○ Un retour d'enquêtes significatif

Comme nous l'avons mentionné plus haut, le travail mené a permis de collecter 255 enquêtes, sur les 311 établissements contactés. Ce bilan, représente un retour de 82 % et rend les résultats très représentatifs. Il nous permet de réaliser un bilan très fidèle au réel, de tracer des pistes d'analyses et de propositions sérieuses.



(3)	COLLEGES				LYCEES GT – LYC PROF – EREA – LYC AGRI			
	Nbre étab total	Nbre étab répondant	%	Enquêtes retenues	Nbre étab total	Nbre étab répondant	%	Enquêtes retenues
Côtes d'Armor	48	37	77 %	45	19	13	68 %	16
Finistère	61	45	74 %	53	28	10	36 %	10
Ille-et-Vilaine	62	32	52 %	46	31	13	42 %	15
Morbihan	42	38	90 %	46	22	21	95 %	24
TOTAUX >	213	152	71 %	190	98	57	58 %	65

Tableau : répartition des retours d'enquêtes comparée par département et type d'établissements scolaires



3 Le nombre d'enquêtes retenues correspond au nombre d'installations sportives évaluées. Il peut donc être supérieur au nombre d'établissements du département.

○ L'attribution d'une note globale

Les réponses obtenues aux 37 questions, pour chaque grande salle, ont été transformées, à l'aide d'un barème ⁽⁴⁾ en une note globale nous permettant de dresser un palmarès des 255 grandes salles évaluées dans l'académie.



Nous constatons une très grande hétérogénéité de situations entre les différentes grandes salles sur le territoire breton, entraînant un vécu en EPS bien différent pour les élèves selon leur lieu d'enseignement.

Les notes vont de 6,36 à 18,22. La moyenne s'établit à 12,78. 88 établissements scolaires (34,5% des réponses) utilisent des grandes salles dont la note est inférieure à 12/20 quand seulement 21 établissements (8,2% des réponses) disposent d'une salle évaluée à plus de 16/20.

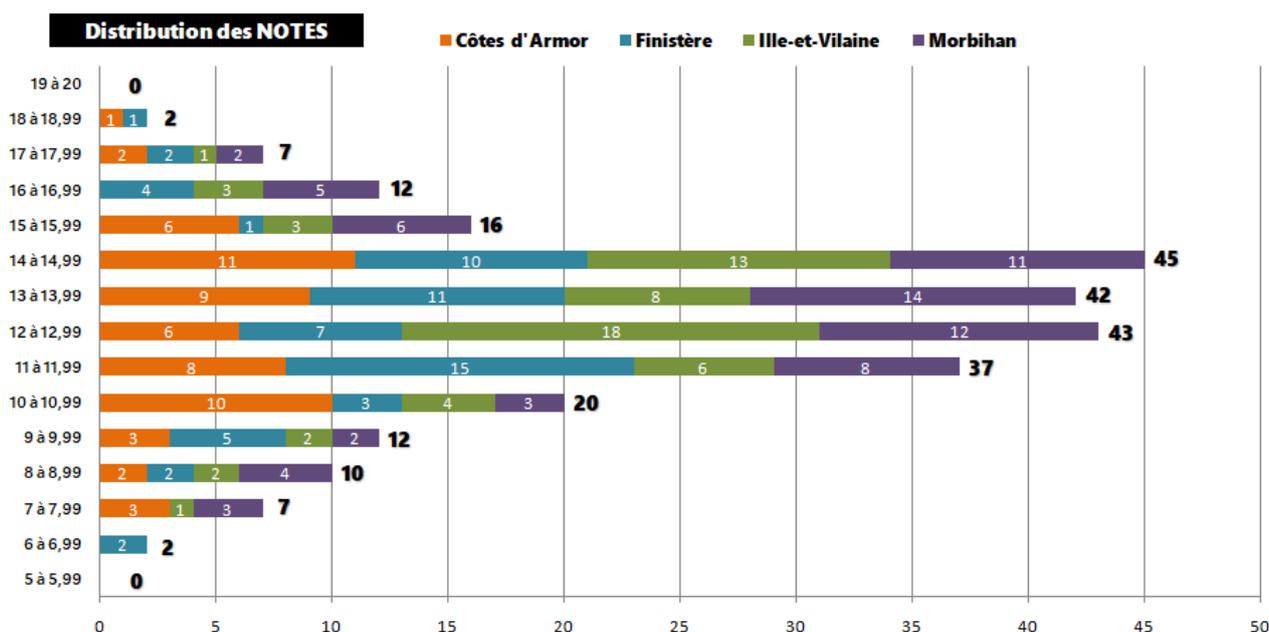
Pour les salles utilisées par les collèges, les notes s'étalent de 6,36 à 17,85 alors que pour les salles utilisées par les lycées, elles le sont de 7,48 à 18,22.

Nous ne constatons qu'une infime différence de moyenne entre les grandes salles utilisées par les collèges (12,78) et les grandes salles utilisées par les lycées (12,71).

◆ La distribution des notes de l'ensemble des établissements

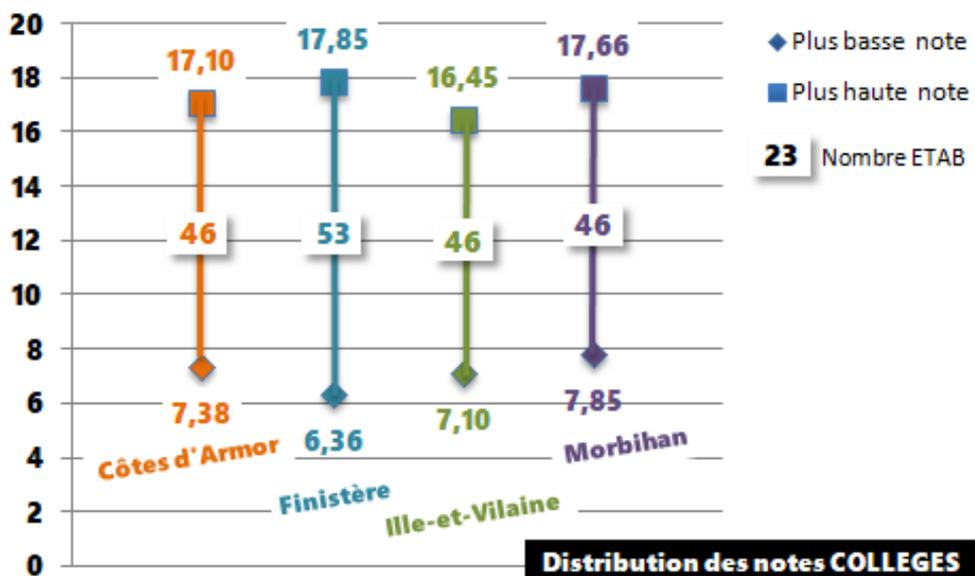
Notes	Tot	%	Nombre d'installations				Notes	Tot	%	Nombre d'installations				
			22	29	35	56				22	29	35	56	
5 à 5,99	0													
6 à 6,99	2	0,8 %		2			13 à 13,99	42	16,5 %	9	11	8	14	
7 à 7,99	7	2,7 %	3		1	3	14 à 14,99	45	17,6 %	11	10	13	11	
8 à 8,99	10	3,9 %	2	2	2	4	15 à 15,99	16	7,5 %	6	1	3	6	
9 à 9,99	12	4,7 %	3	5	2	2	16 à 16,99	12	3,5 %		4	3	5	
10 à 10,99	20	7,8 %	10	3	4	3	17 à 17,99	7	2,7 %	2	2	1	2	
11 à 11,99	37	14,5 %	8	15	6	8	18 à 18,99	2	0,8 %	1	1			
12 à 12,99	43	16,9 %	6	7	18	12	19 à 20	0						

Tableau : distribution des notes globales



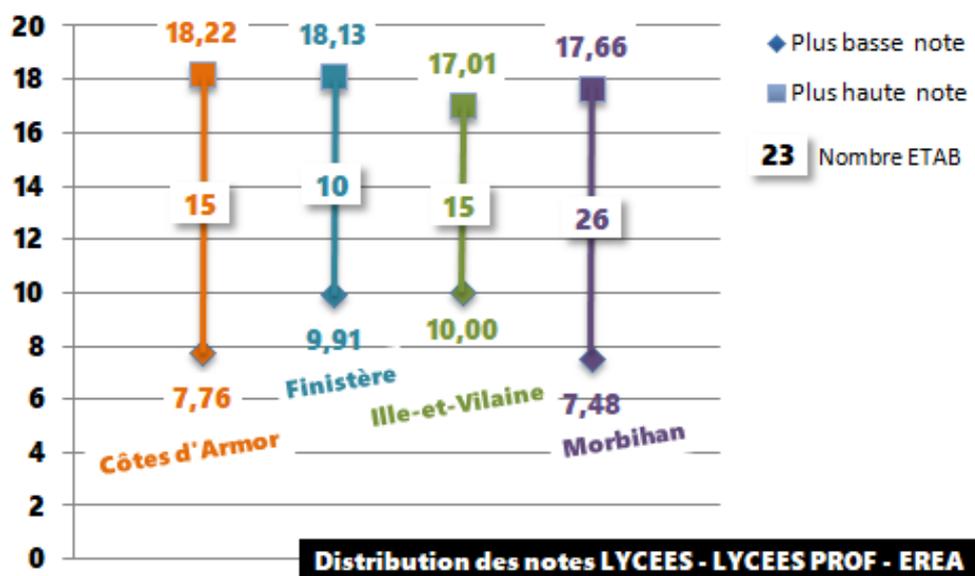
♦ **La distribution des notes en COLLEGES (191 notes)**

La distribution des notes en collèges est relativement homogène entre les quatre départements bretons. Par contre, nous pouvons noter la très grande hétérogénéité des situations, les écarts de points variant entre 9,35 et 11,49 points entre la plus basse note et la plus haute.



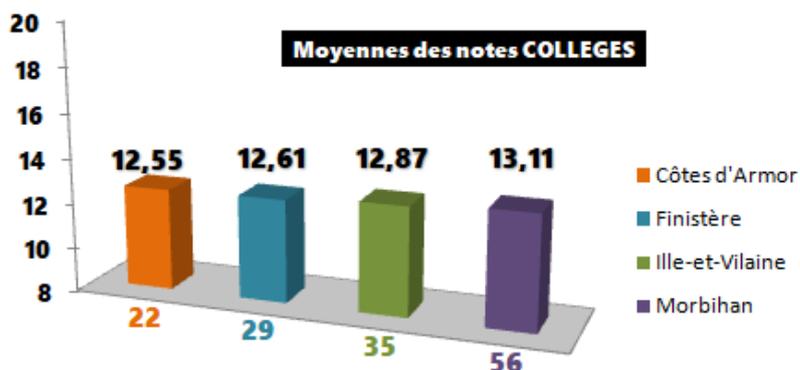
♦ **La distribution des notes en LYCEES – LYCEES PROFESSIONNELS – EREA (66 notes)**

Au niveau des lycées, la distribution des notes est relativement homogène mais entre les départements deux à deux. Les Côtes d'Armor et le Morbihan ont un écart de notes de 10,46 et 10,18 points alors que le Finistère et l'Ille-et-Vilaine, ont un écart de 8,22 et 7,01 points. Notons que le nombre d'enquêtes analysées pour ces établissements est nettement inférieur que pour les collèges ce qui rend les résultats moins explicites.

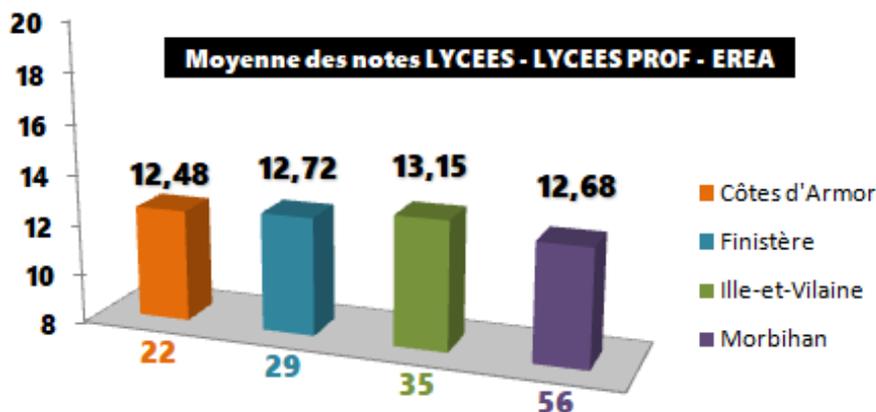


♦ **Les moyennes COLLEGES (191 notes)**

Pour les salles utilisées par les collèges, même si elles apparaissent relatives, des différences existent entre les 4 départements bretons. Le département des Côtes d'Armor obtient la moins bonne moyenne avec 12,55 tandis que le département du Morbihan obtient la meilleure moyenne avec 13,11.



♦ **Les moyennes LYCEES – LYCEES PROFESSIONNELS – EREA (66 notes)**



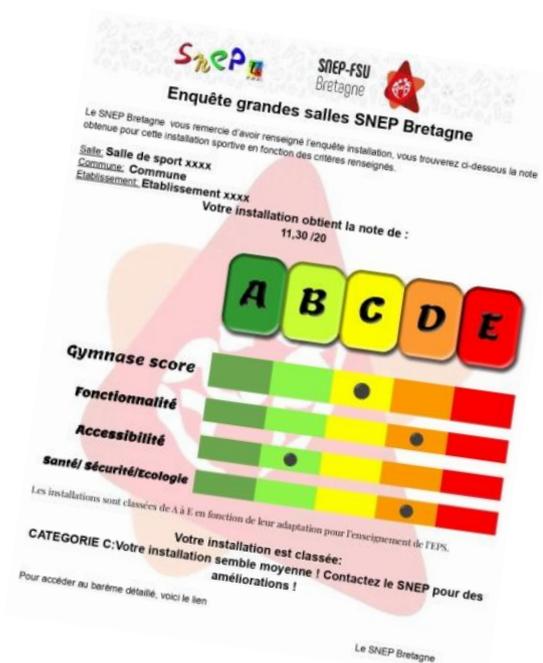
Pour les salles utilisées par les lycées, ces différences relatives existent également entre les 4 départements bretons.

Le département des Côtes d'Armor obtient la moins bonne moyenne avec 12,48 tandis que le département d'Ille-et-Vilaine obtient la meilleure moyenne avec 13,15.

○ **L'indice de qualité « GYMNAS'SCORE »**

Au-delà de la note générale, nous avons également déterminé l'indice de qualité « Gymnas'Score » de chaque grande salle au travers de 3 catégories, « **Fonctionnalité** », « **Accessibilité** », « **Santé-Sécurité-Ecologie** ». Il s'agit de mesurer rapidement un degré de satisfaction, au travers des 5 niveaux de couleur :

- A** TRES SATISFAISANT
- B** SATISFAISANT
- C** MOYEN
- D** INSUFFISANT
- E** TRES INSUFFISANT



♦ **Le « Gymnas'Score » GLOBAL**

Un nombre important de salles (173 salles, 68%) n'atteint pas le niveau satisfaisant.

• 122 salles évaluées **C** • 42 salles évaluées **D** • 9 salles sont évaluées **E**



Les 82 salles restantes (32%) sont jugées satisfaisantes **B** pour 73 d'entre elles et très satisfaisantes **A** pour seulement 9 d'entre elles.

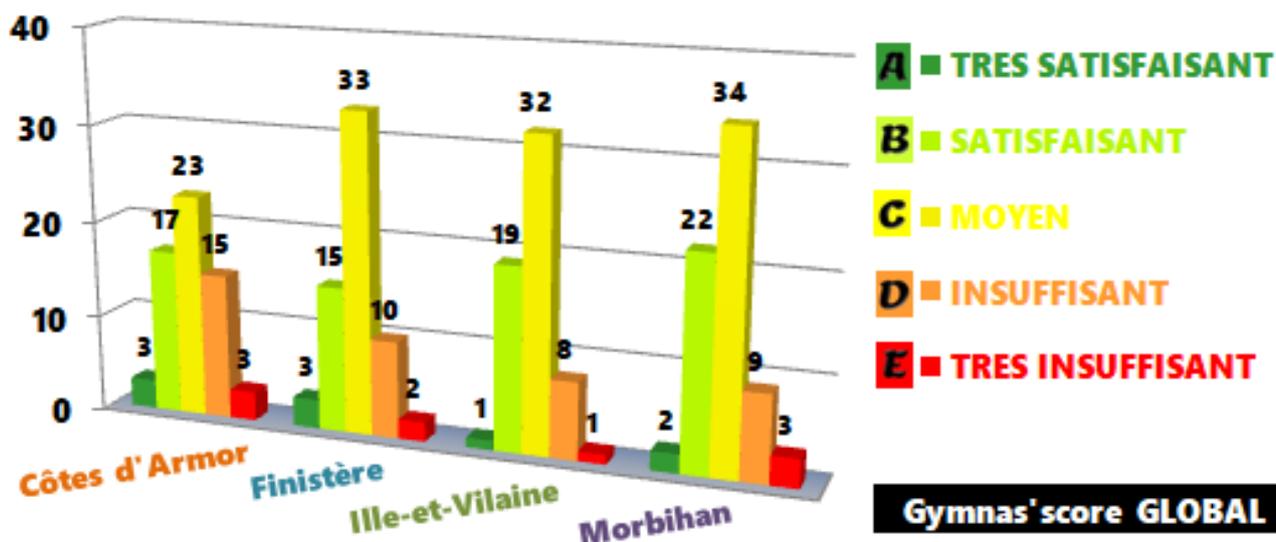
Sur le patrimoine évalué, on considère qu'un nombre important de grandes salles, 20%, est en situation d'urgence.

51 salles sont classées en **E** ou en **D**.

Gymnas'score GLOBAL	Nombre d'installations					
	Tot	%	22	29	35	56
TRES SATISFAISANT A	9	3,5 %	3	3	1	2
SATISFAISANT B	73	28,6 %	17	15	19	22
MOYEN C	122	47,8 %	23	33	32	34
INSUFFISANT D	42	16,5 %	15	10	8	9
TRES INSUFFISANT E	9	3,5 %	3	2	1	3
	255	100 %	61	63	61	70

Nombre d'installations			
CR Bzh	CD	Com Com	Mairie
2	1		6
4	6	2	61
9	7	3	103
5	1		36
2		1	6
22	15	6	212

Tableau : distribution dans l'indice de qualité global



♦ **La catégorie FONCTIONNALITE**

Évalué à travers 17 questions sur 37, ce critère représente la moitié des points attribués dans l'enquête. Il s'agit en effet d'éléments fondamentaux dans la conception et l'utilisation des grandes salles permettant

d'évaluer le niveau d'adéquation (ou d'inadéquation) entre les exigences d'enseignement et les espaces et matériels à disposition : surfaces de jeu, polyvalence de l'installation, adaptation des espaces et leurs transformations rapides, présence d'espaces complémentaires (Rangement, Bureau EPS) et moyens de communication.

Alors que le vieux modèle du 40mx20m est dépassé maintenant, il existe encore des constructions neuves qui ne tiennent pas compte des exigences scolaires, qui rappelons-le, ne s'opposent pas aux besoins des associations sportives civiles et des normes fédérales sportives. Les tracés des terrains, les panneaux amovibles rapidement, les poteaux sur fourreaux, ... sont autant d'éléments qui peuvent rapidement rendre une salle fonctionnelle et donc opérante et satisfaisante pour tous



les utilisateurs.

Et c'est bien sur ce critère majeur pour l'enseignement de l'EPS, que nous mesurons le médiocre résultat des salles de Bretagne puisque 86,7% des salles évaluées (221 salles) n'atteint pas le niveau satisfaisant :

91 salles évaluées **C**

97 salles évaluées **D**

33 salles sont évaluées **E**

A l'inverse, nous ne recensons que 34 salles (13%) d'un niveau satisfaisant ou très satisfaisant.

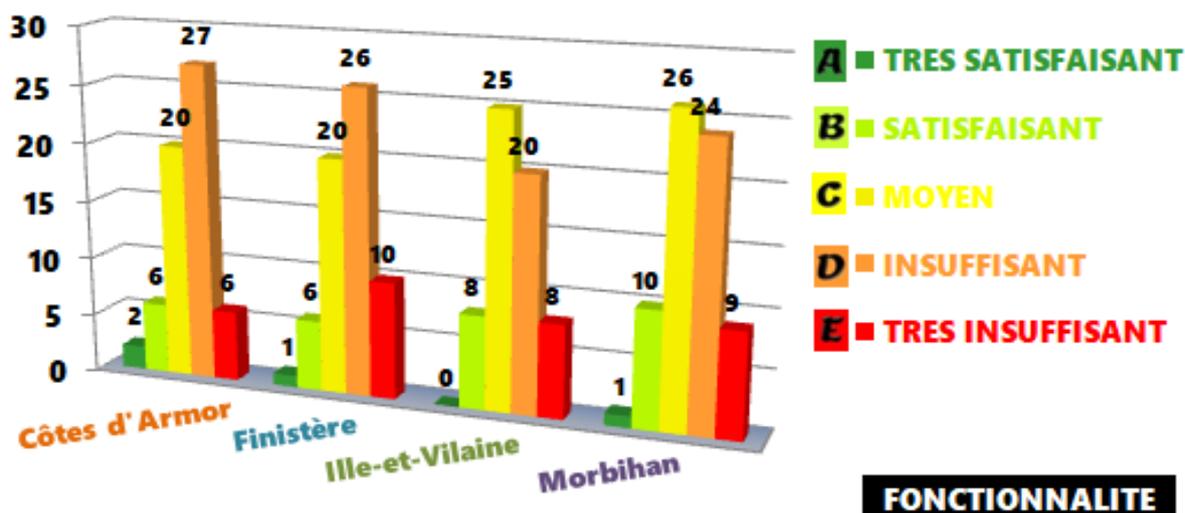
30 salles en **B**

4 salles en **A**

FONCTIONNALITE	Nombre d'installations					
	Tot	%	22	29	35	56
TRES SATISFAISANT A	4	1,6 %	2	1		1
SATISFAISANT B	30	11,8 %	6	6	8	10
MOYEN C	91	35,7 %	20	20	25	26
INSUFFISANT D	97	38 %	27	26	20	24
TRES INSUFFISANT E	33	12,9 %	6	10	8	9
	255	100 %	61	63	61	70

Tableau : distribution dans la catégorie FONCTIONNALITE

Nous considérons donc que 51% des salles sont en situation d'urgence. 130 salles sont classées en **E** (33 salles) ou en **D** (97 salles). Malgré la résorption du plan d'urgence 2002 (basé sur notre précédente enquête), d'autres situations se sont dégradées aboutissant au constat actuel d'une piètre fonctionnalité des grandes salles en Bretagne. L'ouvrage est constamment à remettre sur le métier !



♦ **La catégorie ACCESSIBILITE**

Évalué à travers 5 questions sur 37, ce critère représente 24,2% des points attribués dans l'enquête.

L'exigence de proximité immédiate de l'équipement, l'accessibilité personnes à mobilité réduite, la disponibilité des réseaux scolaires et les conditions d'utilisation ont été interrogées.

Remarque : notons que dans notre enquête, l'accessibilité s'entend au sens très large de la proximité des installations aux établissements, de leur disponibilité tout autant que l'accès PMR, au sein de celles-ci.



Nous notons que seulement 15,6% des salles évaluées (40 salles) n'atteignent pas le niveau satisfaisant.

35 salles évaluées **C**

5 salles évaluées **D**

aucune salle en **E**

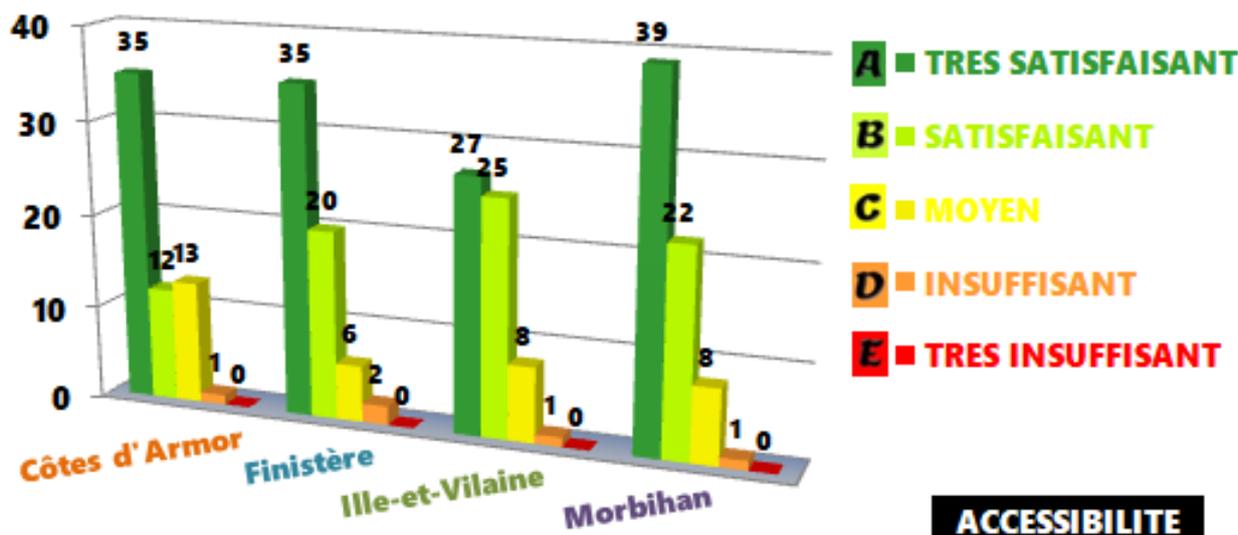
Ce sont donc 215 salles (84,4%) qui relèvent d'un niveau satisfaisant ou très satisfaisant.

79 salles en **B**

136 salles en **A**

ACCESSIBILITE	Nombre d'installations					
	Tot	%	22	29	35	56
TRES SATISFAISANT A	136	53,3 %	35	35	27	39
SATISFAISANT B	79	31 %	12	20	25	22
MOYEN C	35	13,7 %	13	6	8	8
INSUFFISANT D	5	2 %	1	2	1	1
TRES INSUFFISANT E	0					
	255	100 %	61	63	61	70

Tableau : distribution dans la catégorie ACCESSIBILITE



♦ La catégorie SANTE/SECURITE/ECOLOGIE

Évalué à travers 15 questions sur 37, ce critère représente 25,1% des points attribués dans l'enquête. Etat général du bâti, qualité environnementale, thermique, acoustique, conditions d'hygiène, de santé (douches, toilettes, points d'eau, pharmacie) et de sécurité (téléphone, défibrillateur, sortie de secours, trajets sécurisés) ont été interrogés.

SANTE/SECURITE/ECOLOGIE	Nombre d'installations					
	Tot	%	22	29	35	56
TRES SATISFAISANT A	33	12,9 %	4	9	10	10
SATISFAISANT B	69	27,1 %	17	10	17	25
MOYEN C	82	32,2 %	18	23	23	18
INSUFFISANT D	40	15,7 %	11	12	9	8
TRES INSUFFISANT E	31	12,2 %	11	9	2	9
	255	100 %	61	63	61	70

Tableau : distribution dans la catégorie SANTE/SECURITE/ECOLOGIE

Remarque /critères écologiques : nous nous sommes attachés à mesurer les adaptations possibles des installations existantes aux problématiques environnementales actuelles (panneaux solaires et récupérateurs d'eau de pluie). La conception et la rénovation d'installations sportives doivent désormais répondre au double objectif de développer la pratique sportive pour tous et toutes et d'engager une réelle transition environnementale.

Nous invitons le lecteur à télécharger et prendre connaissance du RESET (Référentiel des Equipements)

Nous pouvons observer que les notes obtenues dans cette catégorie Santé/Sécurité/Écologie sont bien en deçà des problématiques et des exigences actuelles.

153 salles, 60% n'atteignent pas le niveau satisfaisant.

82 salles évaluées **C**

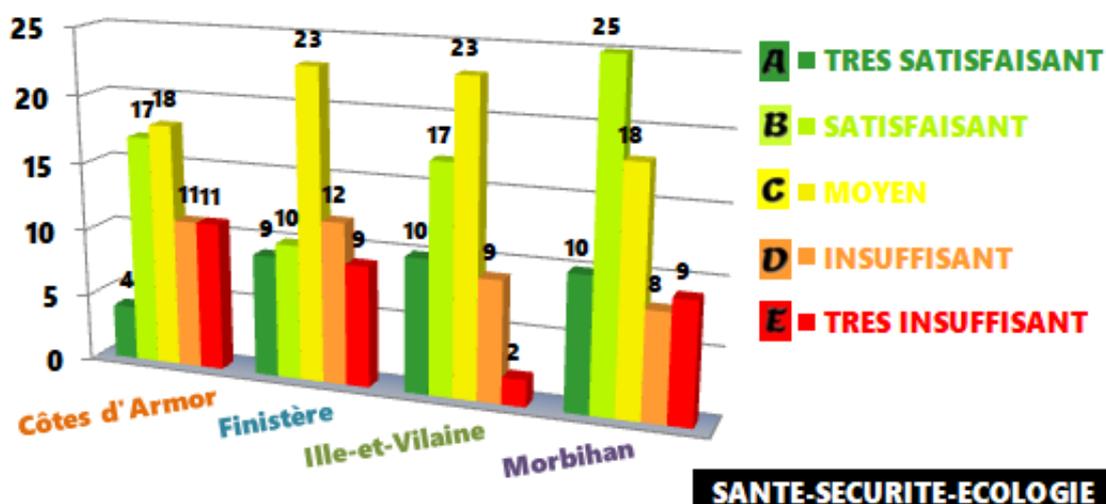
40 salles évaluées **D**

31 salles évaluées **E**

Ce sont donc seulement 102 salles (40%) qui relèvent d'un niveau satisfaisant ou très satisfaisant.

69 salles en **B**

33 salles en **A**

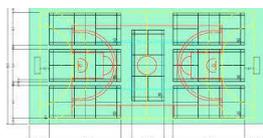


3. Le traitement de l'enquête par question.

Les points forts – Les points d'efforts

Au-delà de la note globale et des indices de qualité des installations sportives évaluées, nous faisons, dans ce chapitre, un point sur les difficultés saillantes qui ressortent de l'analyse précise, question par question.

♦ Surface de la salle

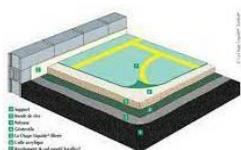


Nous notons que 24% des salles évaluées sont de type « grand type C (48mx26m) ». Cela correspond à des constructions récentes issues du plan d'urgence SNEP-FSU Bretagne 2002. A l'inverse, 39 salles sont encore des modèles de type B (30mx20m), espace moins adapté à l'enseignement de l'EPS, s'il s'agit de la seule salle disponible (nécessité de

travail en groupe de besoins, de niveaux, classe chargée atteignant les 40 élèves en lycée, ...). Pire, nous recensons 10 salles (3,9%) de type A (20mx10m), complètement inadaptées à l'enseignement de l'EPS (moins de 6m² par élève dans le cas d'une classe à 35 !). A noter qu'il existe un nombre plus important de salle grand type C (48mx26m) et + dans le département du Morbihan (19 salles sur 70) alors que l'on note un léger retard de nombre de salles de ce type en Ile-et-Vilaine (12 salles sur 61).

SURFACE DE LA SALLE	ACAD	%	22	29	35	56
Salle type A (20mx10m)	10	3,9%	3	2	2	3
Salle type B (30mx20m)	39	15,3%	5	8	10	16
Salle type C (44mx23m)	145	56,9%	39	37	37	32
Salle grand type C (48mx26m) et +	61	23,9%	14	16	12	19
255	< Total >		61	63	61	70

♦ Qualité du sol



Encore dans une période de croissance osseuse, articulaire et musculaire, la population scolaire reste plus fragile et la qualité des sols des installations sportives n'en est que plus importante. Parfois mal équipé au niveau des chaussures, un revêtement souple, non traumatique est indispensable.

L'enquête révèle qu'une majorité de salles (63,1%) possède un sol avec des qualités d'amortissement et de glissance correctes à optimales mais aussi que la qualité de 36,9% du

QUALITE DU SOL	ACAD	%	22	29	35	56
Sol dur, normes de sécurité non respectées	39	15,3%	11	13	6	9
Qualité d'amortissement et glissance passables	55	21,6%	18	16	8	13
Qualité d'amortissement et glissance correctes	103	40,4%	22	23	28	30
Qualité d'amortissement et glissance optimales	58	22,7%	10	11	19	18
255	< Total >		61	63	61	70

reste du patrimoine est insuffisante avec même 39 installations (15,3%) dotées d'un sol dur et non sécuritaire. Notons que la qualité des sols est meilleure en Ile-et-Vilaine et Morbihan (77% et 68,6% des salles ont un sol jugé correct à optimal contre 52,5% et 54% dans les Côtes d'Armor et le Finistère).

♦ Hauteur du plafond

Nous avons jugé qu'un plafond de 7m était une hauteur minimale correcte sans être optimale au regard des activités sportives qui demandent un dégagement de hauteur suffisant pour jouer. Le volley-ball, le badminton demandent ce genre de hauteur importante, d'autant que l'équipement de panneaux de basket-ball relevables, de radiateurs aériens et de rampes de luminaires entraînent le positionnement de ces équipements au dessus des terrains, diminuant d'autant la hauteur libre sous plafond. L'enquête révèle que 8,2% des salles (21 salles) ont une hauteur de plafond inférieure à 7m ce qui est problématique voire complètement rédhibitoire à l'organisation de compétition UNSS par exemple.

HAUTEUR DE PLAFOND	ACAD	%	22	29	35	56
Hauteur insuffisante (- de 7m)	21	8,2%	4	4	4	9
Hauteur correcte (7m)	74	29,0%	17	22	12	23
Hauteur adaptée (+ de 7m)	160	62,7%	40	37	45	38
255	< Total >		61	63	61	70

♦ Espaces de pratiques...les tracés sportifs

Les espaces de pratiques sont, en premier lieu, fortement liés à la surface de l'installation mais aussi à la qualité des tracés de celle-ci.

HANDBALL et BASKET-BALL



Concernant ces deux activités, une majorité de salles ne dispose que du seul terrain officiel tracé (72,5% des salles pour le

handball et 32,5% des salles pour le basket-ball).

Bien évidemment, dans une salle de type C (40mx20m), un seul terrain officiel n'est possible mais le SNEP-FSU fait des propositions, à la fois dans le dimensionnement des salles et dans celui des tracés dits « pédagogiques » (terrains en travers et largeur des lignes tracées) pour pouvoir disposer, en EPS, de plusieurs espaces de pratiques.

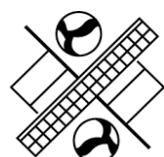


Se reporter au référentiel « Les grandes salles pour l'EPS »⁽⁵⁾. Concernant le BASKET-BALL, la situation est légèrement meilleure puisque nous recensons 25,9% des salles où 2 ou 3 terrains sont disponibles et tracés ainsi que 32,2% des salles dans lesquelles de 2, 3 ou plus de terrains de basket existent mais ne sont pas tracés. L'amélioration pour la qualité de l'enseignement n'est sans doute pas très onéreuse dans ces cas là en réalisant les tracés des terrains. Se reporter au référentiel « Les grandes salles pour l'EPS »⁽⁵⁾, concernant les tracés dits « pédagogiques ».

Nous pouvons noter de petites différences entre les départements avec aucune salle ne disposant de 2 terrains et plus de hand-ball tracés en Ile-et-Vilaine contre 3 pour les Côtes d'Armor, 4 le Morbihan et 5 le Finistère. A l'inverse 10 salles du Morbihan n'ont aucun terrain tracé, 8 en Ile-et-Vilaine et 5 en Côtes d'Armor et Finistère. Nous retrouvons également des différences concernant le Basket-ball puisque 13,2% des salles des Côtes d'Armor n'offrent aucun terrain ou 1 à 2 terrains non tracés alors qu'elles sont plus importantes dans les autres départements, 18,6% en Morbihan, 23% en Finistère et 25,4% en Ile-et-Vilaine.

Concernant les tracés pédagogiques, nous dénombrons seulement 16,4% des salles d'Ile-et-Vilaine offrant 2, 3 terrains ou plus tracés contre 24,3% en Morbihan, 30,2% en Finistère et jusqu'à 32,8% en Côtes d'Armor.

VOLLEY-BALL



2 ou 3 terrains en travers sont assez souvent disponibles mais pas forcément tracés.

Seulement 37,3% des salles disposent de 2, 3 terrains ou plus tracés alors que 38% des salles disposent de 1 à plus de 3 terrains mais non tracés.

On trouve également encore 27 salles (10,6%) qui n'ont pas un seul terrain tracé.

Là encore des différences notables voient le jour entre les départements puisque 5,7% des salles ne disposent d'aucun terrain tracé en Morbihan puis 9,5% en Finistère et 11,5% en Ile-et-Vilaine alors qu'elles sont 16,4% en Côtes d'Armor.

HANDBALL	ACAD	%	22	29	35	56
0 terrain	28	11,0%	5	5	8	10
1 ou 2 terrains sans tracés	25	9,8%	5	8	5	7
1 terrain tracé	185	72,5%	46	45	47	47
3 terrains et + sans tracés	5	2,0%	2		1	2
2 terrains tracés	10	3,9%	3	5		2
3 terrains et + tracés	2	0,8%				2
	255	< Total >	61	63	61	70

BASKET-BALL	ACAD	%	22	29	35	56
0 terrain	24	9,4%	4	10	4	6
1 ou 2 terrains sans tracés	27	10,6%	4	6	10	7
1 terrain tracé	83	32,5%	20	17	17	29
3 terrains et + sans tracés	55	21,6%	13	11	20	11
2 terrains tracés	24	9,4%	5	7	3	9
3 terrains et + tracés	42	16,5%	15	12	7	8
	255	< Total >	61	63	61	70

5 Référentiel « Les grandes salles pour l'EPS », Fév 2001, <https://lesite.snepfusu.fr/mon-metier/equipements/les-referentiels-du-snep-fsu/les-exigences-fonctionnelles-des-espaces-pour-leducation-physique-au-college-et-au-lycee-les-grandes-salles-pour-leps/>

BADMINTON



Concernant cette activité, qui reste une des plus enseignées en scolaire, nous recensons seulement 28 salles (11%) où l'on dispose de 9 terrains ou plus tracés, ce qui pourtant est indispensable pour la mise en pratique de tous les élèves

simultanément.

137 salles (53,7%) disposent de 6 à 8 terrains tracés et 46 salles (18%) de 3 à 5 terrains tracés.

On trouve également encore des salles où le badminton se pratique sur des terrains non tracés (27 salles, 10,6%) ou même des salles où l'activité n'est pas enseignable (16 salles, 6,3% avec aucun terrain tracé).

Nous pouvons noter les mêmes écarts entre les départements puisque 78,6% des salles du Morbihan offrent 6 à 9 et plus terrains de badminton tracés quand le Finistère est à 10 points en dessous (68,3%) et que l'Ille-et-Vilaine (55,7%) et les Côtes d'Armor (54,1%) sont juste au dessus de la moitié des salles.

BADMINTON	ACAD	%	22	29	35	56
0 terrain	16	6,3%	4	3	5	4
Entre 1 et 4 terrains non tracés	9	3,5%	5		2	2
Entre 1 et 2 terrains tracés	1	0,4%				1
5 terrains et + non tracés	18	7,1%	4	4	9	1
Entre 3 et 5 terrains tracés	46	18,0%	15	13	11	7
Entre 6 et 8 terrains tracés	137	53,7%	25	38	29	45
9 terrains et + tracés	28	11,0%	8	5	5	10
255 < Total >			61	63	61	70

♦ Manipulation du matériel

Les réponses à notre enquête montrent des éléments plutôt satisfaisants puisque pour 74,9% des salles (191 salles), la manipulation du matériel est aisée ou parfois difficile. Néanmoins cela s'avère difficile ou souvent difficile dans un quart des installations (64 salles, 25,1%) dans lesquelles, des aménagements ou un investissement dans des matériels plus légers et fonctionnels seraient à effectuer.

A noter aucune différence entre les départements dans lesquels, globalement, 25% des salles impliquent des manipulations difficile contre 75% plutôt moins difficile à aisée.



MANIPULATION DU MATERIEL	ACAD	%	22	29	35	56
Matériels lourds, manipulation difficile	30	11,8%	7	9	5	9
Manipulation souvent difficile	34	13,3%	8	9	8	9
Manipulation parfois difficile	100	39,2%	25	24	28	23
Manipulation aisée, matériels légers	91	35,7%	21	21	20	29
255 < Total >			61	63	61	70

♦ Compatibilité entre les activités enseignées – Panneaux et poteaux réglables

Une des particularités de l'enseignement de l'EPS réside dans la succession des séances qui n'utilisent pas nécessairement la même activité physique, sportive et artistique support. Cela demande donc des modifications régulières dans la configuration des espaces et du matériel déployé. Cela nécessite des aménagements rapidement escamotables, amovibles et électrifiés tel que les cages de handball, les panneaux de basket-ball, les poteaux réglables de badminton et de volley-ball sur fourreaux.

COMPTABILITE ENTRE ACTIVITES ENSEIGNEES	ACAD	%	22	29	35	56
Panneaux de baskets latéraux, non relevables, non rabattables	69	27,1%	17	21	13	18
Cages de hand-ball non rabattables, non escamotables						
Quelques matériels relevables, rabattables, escamotables	97	38,0%	26	24	24	23
Nombreux matériels relevables, rabattables, escamotables	47	18,4%	11	9	13	14
Tous les matériels assurent la compatibilité entre activités	42	16,5%	7	9	11	15
255 < Total >			61	63	61	70
PANNEAUX ET POTEAUX REGLABLES	ACAD	%	22	29	35	56
Aucun dispositif réglable ou à usage multiple	64	25,1%	17	16	12	19
Quelques matériels réglables ou à usage multiple	128	50,2%	33	33	33	29
Nombreux matériels réglables ou à usage multiple	51	20,0%	9	11	14	17
Recours à des dispositifs réglables ou à usage multiple systématisé	12	4,7%	2	3	2	5
255 < Total >			61	63	61	70

Notons un certain retard sur ce plan puisque 69 salles (27,1%) ne disposent d'aucun matériel de ce type auxquels s'ajoutent 97 autres salles (38%) dans lesquelles il n'existe que quelques matériels.

Nous dénombrons 64 salles (25,1%) ne disposant d'aucun dispositif réglable ou à usage multiple et 128 salles (50,2%) n'en disposant que de quelques uns. Là encore, la pose de buts escamotables, de panneaux relevables électriquement n'est pas d'un coût énorme au regard du bénéfice en terme d'utilisation, de fonctionnalité et de gain de temps de pratique en EPS et en club (pratique mini-basket, mini-hand, mini-volley-ball, mini-badminton).

♦ Espace de rangement Bureau EPS - Salle de lancement - Communication



ESPACE DE RANGEMENT

Rarement pris en compte à la hauteur des besoins de l'enseignement de l'EPS (nombreux matériels pédagogiques), nombre de salles n'offrent pas de locaux de stockage matériel suffisants et fonctionnels. Nous trouvons encore trop fréquemment le classique local dans lequel on entasse et dans lequel il faut tout sortir pour accéder au matériel stocké au fond !

Notre enquête relève cette problématique surtout pour le rangement du gros matériel,

avec 51,7% des salles aux locaux de rangement insuffisants à très insuffisants (132 salles). Au niveau du rangement du petit matériel, 32,9% des salles sont jugées disposant de locaux insuffisants à très insuffisants (84 salles).

Chaque utilisateur (clubs sportifs, établissements scolaires, ...) doit disposer de locaux dédiés, fonctionnels, larges, éclairés et aérés. Là encore le SNEP-FSU fait des propositions dans les différents référentiels qu'il a produits. ⁽⁶⁾

Des différences existent entre les départements avec une « hiérarchie » entre la qualité de rangement entre gros matériel et petit matériel notamment, des différences de conception et d'appréciation des besoins. Rangement gros matériel satisfaisant ou très satisfaisant : Morbihan (55,7%), Ille-et-Vilaine (50,8%), Côtes d'Armor (45,9%), Finistère (39,7%).

Rangement petit matériel satisfaisant ou très satisfaisant : Ille-et-Vilaine (73,8%), Morbihan (72,9%), Finistère (65,1%), Côtes d'Armor (55,7%).

ESPACE RANGEMENT GROS MATERIEL	ACAD	%	22	29	35	56
Très insuffisant	47	18,4%	18	11	5	13
Insuffisant	85	33,3%	15	27	25	18
Satisfaisant	91	35,7%	20	20	26	25
Très satisfaisant	32	12,5%	8	5	5	14
255 < Total >			61	63	61	70
ESPACE RANGEMENT PETIT MATERIEL	ACAD	%	22	29	35	56
Très insuffisant	25	9,8%	8	6	6	5
Insuffisant	59	23,1%	19	16	10	14
Satisfaisant	128	50,2%	21	34	36	37
Très satisfaisant	43	16,9%	13	7	9	14
255 < Total >			61	63	61	70

BUREAU EPS

Concernant le bureau EPS, véritable espace de travail pour les enseignants, certes beaucoup d'installations sportives sont municipales et utilisées aussi par d'autres clubs ou associations mais il faut noter que le bureau EPS, quand il existe, se réduit encore trop souvent à un petit local dans lequel le professeur n'est considéré que de passage : peu de place ou de lieux de stockages de fiches de travail, de matériel sensible (tablettes numériques, moyens vidéos, chronomètres, ...), pas ou peu de moyens informatiques, de prises de courants parfois, ...

Les résultats de l'enquête sont implacables : 42,7% des salles ne disposent d'aucun bureau de ce type (109 salles) auxquelles nous pouvons ajouter 25,1% (64 salles) ne disposant que d'un espace restreint ou peu adapté.

BUREAU EPS ou ESPACE PEDAGOGIQUE PROFS EPS	ACAD	%	22	29	35	56
Non	109	42,7%	19	30	33	27
Oui avec espace restreint ou peu adapté	64	25,1%	17	13	14	20
Oui avec espace adapté et fonctionnel	82	32,2%	25	20	14	23
255 < Total >			61	63	61	70

6 Le SNEP-FSU a écrit 6 référentiels tous en libre accès : <https://lesite.snepfsu.fr/sujets/mon-metier/equipements/les-referentiels-du-snep-fsu/>

SALLE DE LANCEMENT

La présence d'une salle de lancement peut se révéler intéressante compte tenu du besoin possible d'un travail préparatoire à la pratique (fiches de demi-fond, de gymnastique par exemple), un travail d'analyse de pratiques, un travail d'analyse vidéos pour lesquels une salle de classe est nécessaire. Ce besoin n'est pas du tout pris en compte puisque c'est tout simplement 86,7% des salles de Bretagne qui ne disposent pas de salle de lancement (221 installations). Cependant la présence de cet espace est à interroger, dans le cas d'une construction au regard des surfaces disponibles pour la pratique physique sportive et artistique.



A noter, une petite distinction dans le département du Morbihan qui possède deux fois plus de salles équipées d'une salle de lancement (16,1%) que les autres départements, 7,2% en Finistère, 8,0% en Ille-et-Vilaine et 8,1% en Côtes d'Armor.

SALLE DE LANCEMENT DANS L'INSTALLATION	ACAD	%	22	29	35	56
Non	221	86,7%	54	57	55	55
Oui avec espace adapté	34	13,3%	7	6	6	15
	255	< Total >	61	63	61	70

COMMUNICATION



Là encore, le développement de l'utilisation du numérique dans les pratiques pédagogiques n'est pas du tout pris en

compte puisqu'à une large majorité, les salles de Bretagne ne disposent pas de connexion WIFI (196 salles, 76,9%), de matériel de bureautique (202 salles, 79,2%) ou de prise Ethernet disponible (197 salles, 77,3%) pour

l'enseignement. Si l'on compare les départements, nous constatons que le Morbihan a plus équipé les salles en WIFI, matériel bureautiques et prises ethernet (32,9%, 27,1%, 27,1% de ses salles) que les autres départements : Côtes d'Armor 19,7%, -26,2%, 26,2% ; Finistère 22,2%, 14,3%, 20,6% et Ille-et-Vilaine 16,4%, -14,8%, 16,4%.

BORNE WIFI	ACAD	%	22	29	35	56
Non	196	76,9%	49	49	51	47
Oui	59	23,1%	12	14	10	23
	255	< Total >	61	63	61	70
MATERIELS BUREAUTIQUES	ACAD	%	22	29	35	56
Non	202	79,2%	45	54	52	51
Oui	53	20,8%	16	9	9	19
	255	< Total >	61	63	61	70
PRISE ETHERNET	ACAD	%	22	29	35	56
Non	197	77,3%	45	50	51	51
Oui	58	22,7%	16	13	10	19
	255	< Total >	61	63	61	70

♦ Trajet, temps de déplacement



L'EPS induit des temps d'habillage/déshabillage des élèves et surtout de déplacements vers les lieux de pratiques qui viennent amputer d'autant les horaires officiels, in fine les temps d'apprentissage. Conscients que l'ensemble des installations ne peuvent être construites dans l'enceinte de nos établissements, nous revendiquons, lors de nouvelles rénovations ou constructions neuves, la proximité avec ceux-ci. L'enquête révèle qu'en Bretagne, les grandes salles utilisées par les scolaires restent relativement proches des établissements scolaires puisque seulement 2,7% d'entre elles (7 salles) se situent à environ plus de 30 minutes de déplacement aller-retour (30% du temps de la séance) et 6,7% (17 salles) se situent entre 15 minutes et 30 minutes (15% à 30% du temps de la séance). L'immense majorité des salles se situe à moins de 15 minutes de déplacement.

TRAJET, TEMPS DE DEPLACEMENT	ACAD	%	22	29	35	56
Supérieur à 30% du temps de la séance	7	2,7%	3	2	2	0
Entre 15% et 30% du temps de la séance	17	6,7%	6	1	5	5
Inférieur à 15% du temps de la séance	231	90,6%	52	60	54	65
	255	< Total >	61	63	61	70

♦ **Accessibilité Personne à Mobilité Réduite**

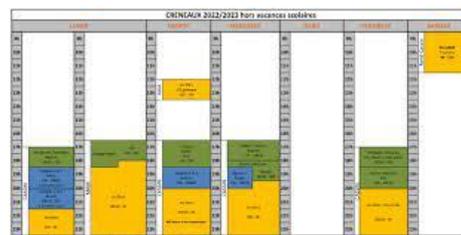
ACCESSIBILITE PMR	ACAD	%	22	29	35	56
Non	44	17,3%	13	9	8	14
Oui	211	82,7%	48	54	53	56
	255	< Total >	61	63	61	70



Si la question de l'accès facilité aux PMR, peut apparaître relativement bien prise en compte (82,7%, 211 salles), il n'en reste pas moins 17,3%(44 salles) qui ne disposent d'aucun aménagement dédié malgré l'obligation légale. (Loi du 11 février 2005)

♦ **Disponibilité de l'installation**

Au-delà de la qualité de l'installation, sa disponibilité est un critère essentiel à une programmation pédagogique répondant aux programmes officiels. Le partage des installations entre utilisateurs (école, collège, lycée et associations diverses pour ce qui concerne le temps scolaire et le temps du sport scolaire) peut en être un frein. En outre, les conditions météorologiques nécessitent d'envisager une disponibilité maximale. Notre enquête révèle que seuls 60,4%, 154 salles sont accessibles sur l'ensemble des créneaux horaires de l'établissement lorsque 13,7% (35 salles) ne le sont que sur moins de la moitié du temps.



On note une disparité interdépartementale puisque, dans l'ordre du moins favorable au plus favorable, les départements disposent de salles dans lesquelles leur disponibilité reste très limitée et en tout cas, sur moins de la moitié des créneaux scolaires : Ille-et-Vilaine (19,7%), Morbihan (17,1%), Côtes d'Armor (9,8%), Finistère (7,9%).

DISPONIBILITE	ACAD	%	22	29	35	56
Très limitée sur les créneaux scolaires	7	2,7%	2	1	3	1
Moins de la moitié des créneaux scolaires de l'établissement	28	11,0%	4	4	9	11
Plus de la moitié des créneaux scolaires de l'établissement	66	25,9%	16	18	19	13
Sur l'ensemble des créneaux scolaires de l'établissement	154	60,4%	39	40	30	45
	255	< Total >	61	63	61	70

♦ **Conditions d'utilisation**

Le constat est satisfaisant puisqu'à 64,3% (164 salles), la pratique de l'EPS au sein de l'installation s'effectue systématiquement avec une seule classe, chiffre auquel nous pouvons ajouter 24,7% des cas (63 salles) où cette situation est jugée

« dans la plupart du temps ». Cela est satisfaisant quant à la qualité des conditions d'utilisation mais

CONDITIONS D'UTILISATION	ACAD	%	22	29	35	56
La plupart du temps avec 2 classes en même temps	21	8,2%	7	6	4	4
Moitié du temps 1 classe / Moitié du temps 2 classes	7	2,7%	4	1	2	0
La plupart du temps avec 1 seule classe	63	24,7%	5	16	19	23
Systématiquement avec 1 seule classe	164	64,3%	45	40	36	43
	255	< Total >	61	63	61	70

nous constatons tout de même 28 salles (10,9%) dans lesquelles 2 classes travaillent en simultanément, au moins la moitié du temps des créneaux scolaires. Dans certaines conditions d'utilisation, ces dernières situations peuvent se révéler recevables (grand type C, séparation prévue, activités compatibles type Escalade/Badminton).



Là aussi, une petite différence interdépartementale existe puisque, dans l'ordre du moins favorable au plus favorable, les départements disposent de salles « partagées » : Côtes d'Armor (18%), Finistère (11,1%), Ille-et-Vilaine (9,8%), Morbihan (5,7%).

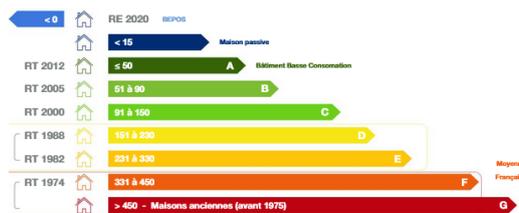
♦ Qualité du bâtiment – qualité thermique – éclairage - acoustique

QUALITE DE BATIMENT

Les résultats à ces questions montrent une certaine vétusté du bâti dans notre région. 43,2% (110 salles) sont considérées comme vétustes, très vieillissantes ou vieillissantes pour seulement 56,9% (145 salles) jugées satisfaisantes ou en bon état.

Quelques différences se font entre les départements avec beaucoup moins de salles vétustes en Ille-et-Vilaine (9,8%) puis en Morbihan (14,3%) pour un volume plus important en Finistère (19,0%) et en Côtes d'Armor (21,3%). Ces deux départements conservent leur avance avec des salles d'un état général satisfaisant ou bon plus nombreuses (65,6% en Ille-et-Vilaine, 64,3% dans le Morbihan puis 49,2% dans le Finistère et 47,5% dans les Côtes d'Armor).

QUALITE DU BATIMENT	ACAD	%	22	29	35	56
Etat général très vieillissant et vétuste	41	16,1%	13	12	6	10
Etat général vieillissant	69	27,1%	19	20	15	15
Etat général satisfaisant	82	32,2%	18	15	21	28
Bon état général, bâtiment récent	63	24,7%	11	16	19	17
255 < Total >	61	63	61	61	70	70



QUALITES THERMIQUES

Nous mesurons là aussi le bâti vieillissant voire même l'absence de chauffage puisque 50,9% des salles (130 salles) possèdent des qualités thermiques insuffisantes à très insuffisantes. On retrouve les mêmes différences entre les départements avec une hiérarchie Ille-et-Vilaine (37,7% - Morbihan 47,1% - Côtes d'Armor 59,0% - Finistère 60,3%)

QUALITE THERMIQUE	ACAD	%	22	29	35	56
Très insuffisant	83	32,5%	25	24	12	22
Insuffisant	47	18,4%	11	14	11	11
Satisfaisant	69	27,1%	16	14	18	21
Très satisfaisant	56	22,0%	9	11	20	16
255 < Total >	61	63	61	61	70	70

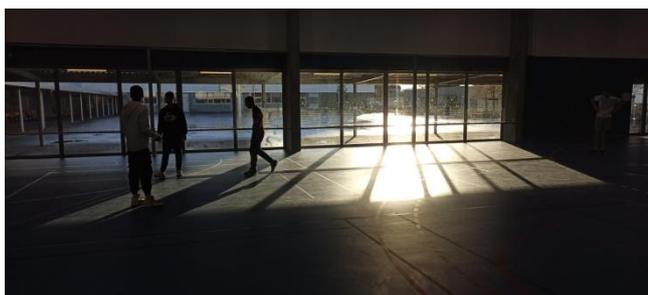
Notre précédente enquête de 2002 avait déjà établi le même constat !

Certes, la problématique écologique et ses conséquences énergétiques bouleverse la donne mais admettons néanmoins que des températures trop basses sont incompatibles avec les pratiques des élèves en EPS qui plus est lorsqu'ils sont placés dans une autre situation que celle de pratiquant (observateur, vidéaste, secrétaire, coach, ...). De plus, le froid prédispose aux accidents, favorise l'apparition de condensation (sol glissant, dangereux) et accélère le vieillissement des bâtiments.

ECLAIRAGE

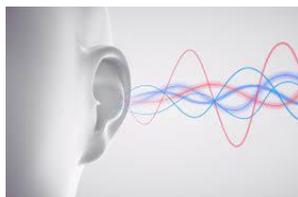
81,5% des salles (208 salles) sont jugées satisfaisantes ou très satisfaisantes, ce qui est un point positif de l'enquête. Cependant nous n'avons pas analysé finement le type d'éclairage (ampoules, leds, éclairage naturel).

ECLAIRAGE	ACAD	%	22	29	35	56
Très insuffisant	13	5,1%	3	5	0	5
Insuffisant	34	13,3%	7	9	8	10
Satisfaisant	125	49,0%	27	33	32	33
Très satisfaisant	83	32,5%	24	16	21	22
255 < Total >	61	63	61	61	70	70



Au regard des pratiques en EPS, le traitement de l'éclairage des salles est à étudier finement, notamment dans les rapports éclairage naturel/éclairage artificiel et éclairage latéral/éclairage zénithal.

ACOUSTIQUE



Les résultats sont moins bons puisque 44,7% des salles (114 salles) sont jugées d'une acoustique très insuffisante à insuffisante. La hiérarchie

ACOUSTIQUE	ACAD	%	22	29	35	56
Très insuffisant	61	23,9%	18	18	8	17
Insuffisant	53	20,8%	15	12	13	13
Satisfaisant	90	35,3%	20	19	24	27
Très satisfaisant	51	20,0%	8	14	16	13
255	< Total >		61	63	61	70

est la même que celle de la qualité du bâtiment,

65,6% en Ile-et-Vilaine puis 57,1% en Morbihan, 52,4% pour le Finistère et 45,9% en Côtes d'Armor. Le bilan global n'est donc pas satisfaisant. Le traitement acoustique des salles, qui n'est pas forcément une prestation onéreuse, devrait être systématisé y compris sur les salles existantes.

♦ Qualité environnementale

PANNEAUX SOLAIRES



Les résultats de l'enquête sont frappants. A l'heure de l'impérieuse nécessité de protéger les ressources, de modifier nos fonctionnements, notamment en

PANNEAUX SOLAIRES	ACAD	%	22	29	35	56
Non	245	96,1%	61	63	55	66
Oui	10	3,9%	0	0	6	4
255	< Total >		61	63	61	70

terme d'énergie et de chauffage, nous constatons que seulement 3,9% des salles (10 salles) ont été équipées de panneaux solaires. Pourtant, ce système de production électrique peut être installé après construction initiale du bâti. Une petite note positive concernant l'Ile-et-Vilaine et le Morbihan où nous recensons 6 (9,8%) et 4 (5,7%) salles équipées. Une impulsion « écologique » est urgente dans l'ensemble de notre région concernant les installations sportives.

RECUPERATEURS D'EAU DE PLUIE

Le constat et les chiffres sont les mêmes que pour les panneaux solaires. 3,9% des salles (10 salles) ont été pourvues de récupérateurs d'eau de pluie, pourtant pourvoyeur d'économie de la ressource financière et naturelle. Quelques petites différences entre les départements puisque



RECUPERATEURS EAU DE PLUIE	ACAD	%	22	29	35	56
Non	245	96,1%	58	60	58	69
Oui	10	3,9%	3	3	3	1
255	< Total >		61	63	61	70

quelques initiatives ont été prises avec 3 salles équipées dans les Côtes d'Armor (4,9%), le Finistère (4,8%) et l'Ile-et-Vilaine (4,9%) mais une seule salle dans le Morbihan (1,4%).

♦ Hygiène (douches, points d'eau, toilettes, vestiaires)



Parfois minorée lors de l'élaboration du cahier des charges concernant les rénovations/constructions, la partie sanitaire-points d'eau est pourtant importante lors des pratiques scolaires.

DOUCHES

Au niveau des douches, l'évolution sociétale doit faire abandonner le bloc collectif au profit de cabines de

DOUCHES	ACAD	%	22	29	35	56
Très insuffisant	38	14,9%	10	11	3	14
Insuffisant	49	19,2%	16	13	9	11
Satisfaisant	113	44,3%	23	26	37	27
Très satisfaisant	55	21,6%	12	13	12	18
255	< Total >		61	63	61	70

douche individuelles et en nombre suffisant.

Notre enquête révèle que 34,1% (87 salles) des salles de Bretagne disposent de douches jugées

insuffisantes à très insuffisantes. Ce mauvais résultat

s'observe différemment selon les départements avec une hiérarchie du moins favorable au favorable de cet ordre : 42,6% en Côtes d'Armor, 38,1% en Finistère, 35,7% en Morbihan et 19,7% en Ile-et-Vilaine.

POINTS D'EAU



Même si l'utilisation de la gourde individuelle tend à s'instituer, des périodes « aller boire » existent autant en scolaire qu'en pratique associative. Retrouver 10 à 15 élèves autour d'un seul robinet et d'un lavabo trop petit n'est pas du tout satisfaisant. Pire, des salles neuves sont construites avec le point d'eau à l'intérieur des toilettes, ce qui devient problématique en termes d'hygiène également. A contrario, les salles construites avec un point d'eau à l'intérieur de l'espace de pratique apportent toute satisfaction (accès rapide limitant les circulations d'élèves

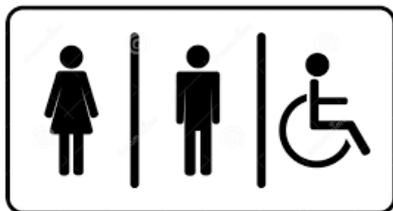
dans les sanitaires, désaltération plus fréquente). Notre enquête révèle que 29,1% (74 salles) des salles de Bretagne ont été jugée comme insuffisantes à très insuffisantes en termes de point d'eau. Ce résultat très moyen s'observe différemment selon les départements avec la même hiérarchie précédente du moins favorable au favorable de cet ordre : 37,7% en Côtes d'Armor, 36,5% en Finistère, 28,6% en Morbihan et 13,1% en Ille-et-Vilaine.

POINTS D'EAU	ACAD	%	22	29	35	56
Très insuffisant	18	7,1%	4	5	1	8
Insuffisant	56	22,0%	19	18	7	12
Satisfaisant	135	52,9%	30	28	41	36
Très satisfaisant	46	18,0%	8	12	12	14
255	< Total >		61	63	61	70

TOILETTES

Là encore, nous constatons une insuffisance sur un sujet d'importance, qui touche à l'hygiène, la santé et l'intimité. Le nombre de WC, la disposition, la répartition garçons/filles/PMR et l'équipement (point d'eau, savon, sèche-main, poubelles) restent problématique dans certaines situations.

TOILETTES	ACAD	%	22	29	35	56
Très insuffisant	21	8,2%	3	7	4	7
Insuffisant	39	15,3%	16	7	5	11
Satisfaisant	138	54,1%	30	36	39	33
Très satisfaisant	57	22,4%	12	13	13	19
255	< Total >		61	63	61	70



Notre enquête révèle que 23,5% (60 salles) des salles de Bretagne ont été jugées comme insuffisantes à très insuffisantes en termes de toilettes. Ce résultat moyen s'observe différemment selon les départements avec une hiérarchie du moins favorable au favorable de cet ordre : 31,1% en Côtes d'Armor, 25,7% en Morbihan, 22,2% en Finistère et 14,8% en Ille-et-Vilaine.

VESTIAIRES

Sur ce point, il est fréquent de constater un nombre total de vestiaires ou une surface pour chacun bien inférieurs aux besoins scolaires. Accueillir 35 élèves mixtes nécessite un dimensionnement plus important que les 12 ou 15 joueurs du même genre de l'équipe qui s'entraîne le soir.

VESTIAIRES	ACAD	%	22	29	35	56
Très insuffisant	25	9,8%	9	5	2	9
Insuffisant	51	20,0%	17	12	9	13
Satisfaisant	114	44,7%	21	32	31	30
Très satisfaisant	65	25,5%	14	14	19	18
255	< Total >		61	63	61	70

Notons également que l'arrivée de la problématique

de la transidentité amène un nouveau besoin d'un 3^e vestiaire en plus de la classique répartition filles/garçons. Dans un certain nombre de salles, cette offre n'existe pas et l'accès aux vestiaires arbitres impossible.



L'enquête révèle que 29,8% (76 salles) des salles de Bretagne ont été jugées comme insuffisantes à très insuffisantes en termes de vestiaires. Ce résultat très moyen s'observe différemment selon les départements avec une hiérarchie identique au critère des toilettes, du moins favorable au favorable de cet ordre : 42,6% en Côtes d'Armor, 31,4% en Morbihan, 27,0% en Finistère et 18,0% en Ille-et-Vilaine.

La dimension, le nombre de vestiaires, leur accessibilité et localisation sont des données importantes à prendre en compte dans les rénovations/constructions.

♦ **Sécurité : Défibrillateur – Pharmacie – Téléphone fixe – Sortie de secours**

DEFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE EXTERNE (DAE) : LA LEGISLATION NON RESPECTEE !



Le décret n°2018-1186 du 19 décembre 2018, a rendu obligatoire la présence d'un DAE, depuis le 1^{er} janvier 2020 dans tous les Etablissements Recevant du Public (ERP) de catégories 1 à 3, depuis le 1^{er} janvier 2021 dans les ERP de catégorie 4 et depuis le 1^{er} janvier 2022 dans les ERP de catégorie 5. Ce dispositif de secours est d'une utilité incontestable en cas de survenue d'un accident cardiaque. Dans le cas d'installations sportives intégrées à l'établissement, un DAE est règlementairement à disposition dans l'enceinte de celui-ci mais, la pratique sportive pouvant augmenter le risque, il est judicieux de voir chaque installation sportive équipée également.

Notre enquête révèle que 28,2% des grandes salles (72 salles) ne sont pas équipées d'un DAE.

Les différences interdépartementales sont elles aussi frappantes puisque la moitié des salles des Côtes d'Armor sont dépourvues de DAE (49,2%, 30 salles), ce sont 15 salles en Ille-et-Vilaine (24,6%), 14 salles en Finistère (22,2%) et 13 salles en Morbihan (18,6%).

DEFIBRILLATEUR FIXE	ACAD	%	22	29	35	56
Non	72	28,2%	30	14	15	13
Oui	183	71,8%	31	49	46	57
	255	< Total >	61	63	61	70

Une mise à niveau s'impose et devient urgente au regard de la loi.

PHARMACIE PROPRE A L'EQUIPEMENT

Nombre de salle de sport n'offre pas la possibilité aux enseignants d'EPS d'effectuer les premiers soins légers en cas de saignement, contusions, entorse, ... par absence de pharmacie à poste accessible dans la salle.



PHARMACIE PROPRE A L'EQUIPEMENT	ACAD	%	22	29	35	56
Non	196	76,9%	47	47	53	49
Oui	59	23,1%	14	16	8	21
	255	< Total >	61	63	61	70

L'enquête le prouve puisque 76,9% des salles sont dans ce cas (196 salles) avec la encore des écarts importants selon les départements : 86,9%, 53 salles dans l'Ille-et-Vilaine, 77,0%, 47 salles dans les Côtes d'Armor, 74,6%, 47 salles dans le Finistère et 70,0%, 49 salles dans le Morbihan.

TELEPHONE FIXE

Bien que la réglementation soit en train d'évoluer (Ministère de l'Intérieur - note d'information du 27 janvier 2017) du fait de la suppression progressive du Réseau Téléphonique Commuté (RTC), la législation impose la présence, dans les ERP, d'une ligne téléphonique fixe directe réservée pour alerter les pompiers ; « Les ERP sont tenus de disposer de lignes d'urgence sans discontinuité de service jusqu'à présent garanties par les lignes du réseau téléphonique commuté (RTC) ».

Notre enquête montre que 42% des salles de Bretagne (107 salles) ne sont pas ou plus équipées de téléphone fixe. (25 salles non équipées, 35,7% dans le Morbihan, 24 salles non équipées, 39,3% dans les Côtes d'Armor, 27 salles non équipées, 44,3 en Ille-et-Vilaine et 31 salles non équipées, 49,2% dans le Finistère).

La question est de savoir si cette absence de téléphone est assortie de la certitude, pour les

TELEPHONE FIXE	ACAD	%	22	29	35	56
Non	107	42,0%	24	31	27	25
Oui	148	58,0%	37	32	34	45
	255	< Total >	61	63	61	70

utilisateurs, de pouvoir utiliser un autre réseau téléphonique (GSM ou autre) pour prévenir les secours en cas de nécessité ?



SORTIE DE SECOURS

Bien que la présence de sorties de secours soit obligatoire (leurs dimensions et leurs nombres variant en fonction de la catégorie de l'ERP), nous recensons 2,7%, 7 salles des installations évaluées ne

SORTIE DE SECOURS	ACAD	%	22	29	35	56
Non	7	2,7%	1	3	0	3
Oui	248	97,3%	60	60	61	67
	255	< Total >	61	63	61	70



disposant pas de sortie de secours. Ce constat interroge tout de même !

♦ Sécurité du trajet

Element incontournable s'agissant de l'accompagnement et la surveillance des élèves, la sécurité du trajet Etablissement scolaire/Installation sportive est très important.

TRAJET SECURISE	ACAD	%	22	29	35	56
Non	18	7,1%	2	9	3	4
Oui	237	92,9%	59	54	58	66
	255	< Total >	61	63	61	70

Notre enquête montre que pour 7,1% donc 18 salles,



cette sécurité n'est pas au rendez-vous.

L'analyse départementale varie avec des trajets non sécurisés pour 3,2% des situations dans les Côtes d'Armor, 4,9% en Ille-et-Vilaine, 5,7% dans le Morbihan et jusqu'à 14,3% dans le Finistère.



AU COLLÈGE J'AI APPRIS LE CRAWL ET À PLONGER...



IL MANQUE 1000 PISCINES POUR QUE TOUS LES ENFANTS PUISSENT APPRENDRE À NAGER !

#JagisPourLÉps

4. Notre analyse et les facteurs d'explication

Nous retenons tout d'abord que les collégiens et les lycéens bretons ne sont pas à égalité devant les conditions de leur enseignement en EPS. Certains peuvent pratiquer dans des conditions très satisfaisantes à excellentes mais à l'inverse d'autres dans des conditions très insuffisantes voire irrecevables.

Cette situation est problématique et anormale au regard des conditions d'enseignement des autres disciplines obligatoires du système scolaire.

Nous retenons également que les élèves qui pratiquent dans des conditions insatisfaisantes (positionnement de la grande salle sur des niveaux **CDE**) sont majoritaires par rapport à ceux qui disposent de conditions correctes.

Pour une grande partie, ces difficultés sont la conséquence de failles ou de défaillances de fonctionnement au niveau politique dans la gestion des installations sportives utilisées en EPS. Celles-ci sont de plusieurs ordres :

- Les collectivités compétentes ne sont souvent **pas assez ambitieuses dans leur plan pluriannuel d'investissement (PPI) compte-tenu du manque d'installations** dans certains endroits de l'académie mais aussi de l'état du bâti existant dans toute la région **au regard des nouvelles normes écologiques**.
- **Les collectivités compétentes peinent à définir un plan d'urgence ou de rattrapage pluriannuel** compte-tenu d'une méconnaissance de l'état existant des installations sportives en raison notamment de leur nombre, de leur vieillissement et de la multiplicité des propriétaires.
- Les politiques des Collectivités territoriales compétentes (Conseil Régional et Conseils Départementaux) **ne s'appuient pas de façon exhaustive sur un état des lieux précis** de la qualité et de la quantité des équipements sportifs utilisées par les scolaires.
- Les collectivités (CR et CD) financent très souvent **sans conditionner efficacement le subventionnement** au respect des exigences qualitatives et quantitatives liées au fonctionnement de l'EPS.
- Les collectivités compétentes montrent des **difficultés à définir, de concert avec les utilisateurs, un cahier des charges** précis pour la rénovation et la construction d'installations sportives.
- L'ensemble des **utilisateurs n'est pas forcément consulté et associé ou souvent très tardivement** lors de la mise en place des différentes phases d'un projet de rénovation ou de construction d'une installation sportive qu'elle soit sous maîtrise départementale, régionale, encore plus communale.
- Les projets de rénovation ou de **construction sont de plus en plus souvent pilotés à l'échelon local** (Mairie et Communauté de Commune), ce qui peut poser des problèmes de garantie quant à la prise en compte de l'ensemble des besoins des utilisateurs et notamment des scolaires.
- **Les réticences des élus, la crainte voire le refus, à mettre en place un comité de pilotage** de l'ensemble des acteurs, autour d'une même table (Collectivité de rattachement, Mairie, Education Nationale et enseignants d'EPS, utilisateurs associatifs) pour permettre la réussite d'un projet de construction ou de rénovation sur l'ensemble de son processus, sont réelles.
- **Les représentations des élus et d'architectes** qui opposent encore trop souvent les besoins sportifs fédéraux et besoins scolaires en EPS et UNSS restent un obstacle sur toutes les phases d'élaboration, de construction et de suivi.



ENGAGÉ-ES **POUR**
LES PERSONNELS
ET LES ÉLÈVES



Les résultats et l'analyse qui découlent de notre enquête montrent donc qu'**une double réflexion est nécessaire** pour tendre vers une politique ambitieuse en terme d'installations sportives mises à disposition des scolaires, et ce sur l'ensemble du territoire breton :

- **Une réflexion sur les enveloppes budgétaires consacrées aux installations sportives dans le cadre des Plans Pluriannuels d'investissement** pour répondre concrètement aux besoins des scolaires de manière générale et spécifique, aux situations d'urgence ou insuffisantes mises en évidence dans cette enquête.
- **Une réflexion sur l'utilisation de ces moyens financiers et leur mise en œuvre dans des projets** associant, bien souvent, plusieurs intervenants (collectivités de rattachement, collectivité maitresse d'œuvre, ...) et plusieurs utilisateurs (Scolaires, monde sportif, monde associatif, ...)

Le travail collectif engagé entre la Région Bretagne, le SNEP-FSU Bretagne et l'Inspection Pédagogique Régionale EPS, a permis des avancées significatives dans la perception et la compréhension des besoins scolaires.

Le Référentiel Académique co-écrit par le SNEP-FSU Bretagne et le Rectorat à destination des collectivités publiques a pour ambition de favoriser la réussite des projets de rénovations ou de constructions d'installations sportives pour l'EPS.

Sur la base de ce travail, s'appuyant sur les différents référentiels nationaux du SNEP-FSU, la Région Bretagne a intégré l'ensemble de nos propositions dans l'élaboration du Référentiel EPS des lycées de la Région Bretagne.

Ce travail reste encore à poursuivre avec les quatre collectivités départementales.



5. Les 4 propositions du SNEP Bretagne ©

Suite à son travail d'enquête et d'analyse, le SNEP-FSU Bretagne formule 4 propositions afin d'améliorer les conditions d'enseignement de l'EPS en Bretagne.



Les propositions du SNEP-FSU Bretagne



1 **Un plan d'urgence de rénovation et construction**

Pour les grandes salles au moins positionnées avec une note globale inférieure à 12/20

2 **Un cahier des charges EPS engageant une transition environnementale**

Servant aux collectivités :

- > de guide à la rénovation ou construction d'une installation sportive
- > au conditionnement de la subvention d'aide attribuée par la collectivité

3 **Un groupe de travail tripartite dans chaque collectivité de rattachement (CR  et 4 CD)**

Groupe de travail associant les différents acteurs (représentants des collectivités, représentant de l'Education Nationale, SNEP-FSU) pour impulser et suivre une politique ambitieuse.

 déjà créée pour le CR Bretagne

4 **Un comité de pilotage local fonctionnel**

Dès le début des opérations de construction/de rénovation, associant l'ensemble des acteurs et des utilisateurs dont les enseignant.es d'EPS.



Référentiels EPS des lycées de la Région Bretagne : A notre demande, la région Bretagne a accepté la mise en place de réunions de travail avec les élus, les techniciens, le SNEP-FSU Bretagne et les IA-IPR EPS. Plusieurs rencontres, plusieurs allers-retours ont permis l'élaboration du « référentiel Lycées de la Région Bretagne ». Ce document a repris l'ensemble de nos propositions et s'appuie sur les différents référentiels du SNEP-FSU.

6. Le plan d'urgence du SNEP Bretagne ©

Au regard de notre étude, nous avons listé un ensemble de grandes salles positionnées en fin de classement comme devant être réhabilitées et/ou reconstruites dans des délais urgents : il s'agit du plan d'urgence du SNEP Bretagne.

Ce plan d'urgence est décliné en 5 parties, correspondant à chaque collectivité de rattachement des établissements scolaires (Conseil Régional, Conseil Départemental 22, Conseil Départemental 29, Conseil Départemental 35, Conseil Départemental 56). Cela regroupe autant les grandes salles dont ces collectivités sont propriétaires que celles dont le propriétaire est une commune ou une intercommunalité.

Un extrait est présenté ci-dessous, l'ensemble des éléments figurant en annexe.



Le plan d'urgence



**Le plan
d'urgence**



LE PLAN D'URGENCE REGION



		COMMUNE	NOM ETABLISSEMENT	Propriété	Nom de la salle	NOTE GLOBALE /20	GYMNASE SCORE GLOBAL	Fonctionnalité	Accessibilité	Santé Sécurité Ecologie
1	22	ROSTRENEN	Lyc prof Rosa Parks	mairie	Gymnase municipal	7,76	E	E	B	E
2	22	CAULNES	Legta de Caulnes	cdcom	Gymnase lycee	7,85	E	E	A	E
3	56	LORIENT	Lyc poly Colbert	CR Bzh	Gymnase du lycée	7,85	E	E	A	E
4	22	MERDRIGNAC	Legta de Merdrignac	CR Bzh	Salle EPS du lycée	8,22	D	E	A	D
5	56	HENNEBONT	Lyc gén tech Victor Hugo	mairie	Salle Lycée Victor Hugo	8,22	D	D	D	E
6	22	GUINGAMP	Lyc gén tech Auguste Pavie	CR Bzh	Gymnase du lycée	9,72	D	E	C	D
7	35	RENNES	Lyc prof Jean Jaurès	CR Bzh	Salle du lycée Jean Jaurès	10,00	D	D	C	C
8	22	PAIMPOL	Lyc poly Kerraoul	mairie	K1	10,19	D	D	D	D
9	35	RENNES	Lyc poly Pierre Mendès-France	mairie	gymnase pierre mendès France	10,75	D	D	B	C
10	35	BAIN-DE-BRETAGNE	Lyc gén tech Jean Brito	mairie	Salle collège	10,84	D	D	B	D
11	22	LAMBALLE	Lyc poly Henri Avril	mairie	Gymnase La poterie	11,12	C	D	C	D
12	35	RENNES	Lyc gén tech René Descartes	mairie	Salle A Fresnais	11,59	C	C	B	D
13	22	SAINT-BRIEUC	Lyc prof Jean Moulin	CR Bzh	Jean moulin	11,59	C	D	A	E
14	29	QUIMPER	Lyc poly Jean Chaptal	CR Bzh	Gymnase du lycée	11,68	C	E	A	C
15	29	LANDIVISIAU	Lyc gén tech du Léon	mairie	Salle de Ty Guen	11,78	C	D	C	C
16	29	BREST	Lyc gén tech Amiral Ronarc'h	mairie	Halle	11,78	C	C	A	E
17	56	GUER	Lyc poly Brocéliande	CR Bzh	Gymnase Brocéliande	11,87	C	D	A	D
18	22	TREGUIER	Lyc gén tech Joseph Savina	cdcom	Gymnase Landreger	11,96	C	C	A	E
19	35	MONTFORT-SUR-MEU	Lyc gén tech René Cassin	mairie	Salle Les batailles	11,96	C	D	B	C



**Le plan
d'urgence**



Côtes
d'Armor

LE PLAN D'URGENCE COTES D'ARMOR					NOTE GLOBALE /20	GYMNASE SCORE GLOBAL	Fonctionnalité	Accessibilité	Santé Sécurité Ecologie	
1	col22	PAIMPOL	Col Marie-José Chombart de Lauwe	mairie	vieille salle du lycée	7,38	E	E	B	D
2	col22	BEGARD	Col François Clech	mairie	Gymnase	9,16	D	D	C	E
3	col22	ROSTRENEN	Col Edouard Herriot	mairie	Halle des sports	9,81	D	D	C	D
4	col22	SAINT-BRIEUC	Col Léonard de Vinci	mairie	Gymnase de la croix Saint Lambert	10,09	D	D	C	E
5	col22	CALLAC	Col Gwer Halou	mairie	Salle Montfort	10,19	D	D	C	D
6	col22	SAINT-BRIEUC	Col Jean Macé	mairie	Gymnase Jean Macé	10,56	D	D	B	E
7	col22	GUINGAMP	Col Albert Camus	mairie	Gymnase de Kerpaour (Graces)	10,65	D	C	C	E
8	col22	BROONS	Col Jean Monnet	mairie	Salle Jean Monnet	10,65	D	D	A	E
9	col22	BOURBRIAC	Col Jules Ferry	mairie	gymnase 2	11,31	C	E	A	B
10	col22	BELLE-ISLE-EN-TERRE	Col du Prat Eles	cdcom	Gymnase du Prat Elès	11,31	C	C	B	E
11	col22	SAINT-NICOLAS-DU-PELEM	Col Jean Jaurès	mairie	Gymnase	11,50	C	D	A	D



**Le plan
d'urgence**



Finistère
Penn-ar-Bed

 LE PLAN D'URGENCE FINISTERE						NOTE GLOBALE /20	GYMNASÉ			
COMMUNE	NOM ETABLISSEMENT	Propriété	Nom de la salle			SCORE GLOBAL	Fonctionnalité	Accessibilité	Santé Sécurité Ecologie	
1	col29 BANNALEC	Col Jean Jaurès	mairie	Gymnase collège Jean Jaurès	8,13	D	E	D	D	
2	col29 DAOULAS	Col Coat-Mez	CD 29	Gymnase du collège (propriétaire)	9,16	D	D	B	E	
3	col29 MORLAIX	Col du Château	mairie	Salle du Château	9,25	D	E	B	C	
4	col29 PLOUESCAT	Col de la Baie du Kernic (ex Louis et Marie Fichez)	mairie	Salle Centre	9,81	D	D	B	E	
5	col29 CROZON	Col Alain	mairie	gymnase de la rue Nominoë	10,37	D	D	B	D	
6	col29 PONT-AVEN	Col Penanroz	mairie	Gymnase de Penanroz	11,12	C	D	C	C	
7	col29 SCAER	Col Léo Ferré	CD 29	Halle des sports	11,21	C	D	B	D	
8	col29 QUIMPERLE	Col Jules Ferry	mairie	Gymnase des Cordiers	11,31	C	D	C	C	
9	col29 LESNEVEN	Col Antoine de Saint-Exupéry	mairie	Salle Yves Corre	11,31	C	D	A	E	
10	col29 BREST	Col La Fontaine Margot (ex Kéranroux)	mairie	Gymnase de Keranroux	11,59	C	D	A	E	
11	col29 SCAER	Col Léo Ferré	CD 29	Gymnase du collège	11,68	C	E	A	B	
12	col29 BREST	Col Saint-Pol Roux	mairie	Salle de la Résistance	11,68	C	D	A	E	
13	col29 GUILERS	Col Croas Ar Pennoc	mairie	Salle Louis Ballard	11,78	C	D	A	C	
14	col29 PLEYBEN	Col Louis Hémon	mairie	Salle Pierre CLOAREC	11,87	C	D	C	C	
15	col29 PLOUZANE	Col de Kéranroux	CD 29	Salle polyvalente	11,96	C	D	A	C	



**Le plan
d'urgence**



Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

 LE PLAN D'URGENCE ILLE-ET-VILAINE					NOTE GLOBALE /20	GYMNASE SCORE GLOBAL	Fonctionnalité	Accessibilité	Santé Sécurité Ecologie
	COMMUNE	NOM ETABLISSEMENT	Propriété	Nom de la salle					
1	col35 RENNES	Col Le Landry	mairie	Salle chateaugiron landry	7,10	E	E	B	E
2	col35 RENNES	Col Les Ormeaux	mairie	Salle Brequigny 1	8,88	D	E	C	C
3	col35 RENNES	Col Anne de Bretagne	CD 35	Salle intra-muros	9,63	D	E	B	D
4	col35 ROMILLE	Col Jacques Prévert	mairie	Salle René Cutté	10,19	D	E	A	D
5	col35 SAINT-MALO	Col Duguay-Trouin	mairie	Salle Henri Lemarié	11,03	C	D	A	D
6	col35 DINARD	Col Le Bocage	mairie	Cosec C1	11,68	C	E	A	A
7	col35 RENNES	Col Cleunay	mairie	Salle Recipon	11,78	C	D	C	B
8	col35 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE	Col Jean Moulin	mairie	Salle Stéphanie Roux	12,06	C	D	A	B
9	col35 RENNES	Col Rosa Parks	mairie	Salle Montbarrot	12,06	C	D	A	C
10	col35 RENNES	Col Les Ormeaux	mairie	Gymnase Albert de Mun	12,15	C	D	B	C



**Le plan
d'urgence**



MORBIHAN



LE PLAN D'URGENCE MORBIHAN

	COMMUNE	NOM ETABLISSEMENT	Propriété	Nom de la salle	NOTE GLOBALE /20	GYMNASE SCORE GLOBAL	Fonctionnalité	Accessibilité	Santé Sécurité Ecologie	
1	col56	GUEMENE-SUR-SCORFF	Col Emile Mazé	mairie	Gymnase	7,85	E	D	B	E
2	col56	LE PALAIS	Col Michel Lotte	mairie	Salle du collège	8,69	D	E	A	E
3	col56	CARNAC	Col Les Korrigans	mairie	Salle du Menec	8,97	D	E	C	D
4	col56	MALESTROIT	Col Yves Coppens	mairie	Salle municipale de la Daufresne	9,44	D	D	C	D
5	col56	VANNES	Col Jules Simon	mairie	Gymnase Richemont	10,47	D	D	A	E
6	col56	ETEL	Col de La Rivière d'Etel	mairie	Gymnase de la falaise	10,47	D	E	A	C
7	col56	LE FAOUET	Col Jean Coentin Carré	mairie	Halle des sports	10,75	D	E	A	D
8	col56	MALANSAC	Col René-Guy Cadou	mairie	Salle	11,21	C	D	A	E
9	col56	SAINT-JEAN-BREVELAY	Col Eugène Guillevic	mairie	Gymnase collège Guillevic	11,40	C	E	A	B
10	col56	HENNEBONT	Col Pierre et Marie Curie	mairie	Gymnase Pierre et Marie Curie	11,50	C	C	B	D
11	col56	ROHAN	Col Yves Le Bec	CD 56	Salle intramuros	11,59	C	D	A	E
12	col56	PLOUAY	Col Marcel Pagnol	mairie	Complexe sportif Manehouarn	11,68	C	D	C	C
13	col56	GUER	Col Brocéliande	CR Bzh	Gymnase Brocéliande	11,87	C	D	A	D

7. Les meilleures salles de Bretagne ©

				NOTE GLOBALE /20	GYMNASSE SCORE GLOBAL	Fonctionnalité	Accessibilité	Santé Sécurité Ecologie
	COMMUNE	Propriété	Nom de la salle					
1	22 GUINGAMP	CR Bzh	Gymnase de Kernilien	18,22	A	A	A	A
2	29 BREST	mairie	Gymnase Guegueniat salle entrainement	18,13	A	A	A	A
3	29 LANNION	mairie	Gymnase lycée Le Dantec	17,85	A	A	A	B
4	29 BREST	mairie	Gymnase Guegueniat salle compétition	17,85	A	B	A	A
5	56 VANNES	mairie	Complexe du Foso	17,66	A	B	A	A
6	56 PLOEMEUR	mairie	La Chataigneraie	17,66	A	A	A	A
7	29 LANDERNEAU	CD 29	Gymnase Départemental de Mescoat	17,29	A	B	A	A
8	22 HILLION	mairie	Gymnase municipal	17,10	A	B	A	A
9	35 LE RHEU	CR Bzh	Salle intra-muros	17,01	A	B	A	A
10	29 FOUESNANT	mairie	Espace Sportif Kervihan	16,73	B	B	A	B
11	35 BAIN-DE-BRETAGNE	mairie	Salle Henry Duckaert	16,64	B	B	A	A
12	29 DOUARNENEZ	mairie	Plaine des Sports	16,54	B	B	B	A
13	29 MOELAN-SUR-MER	mairie	Albert Martin	16,45	B	B	A	A
14	35 DINARD	mairie	Cosec H1	16,45	B	B	A	A
15	35 CANCALE	mairie	Gymnase valerie nicolas	16,45	B	B	B	A
16	56 PONTIVY	mairie	Gymnase Kérantré	16,36	B	B	B	A
17	29 PLABENNEC	mairie	Salle René LE BRAS	16,36	B	C	A	A
18	56 PLESCOP	mairie	Salle Didier Couteller	16,26	B	B	A	B
19	56 LORIENT	CD 56	Salle du collège de Tréfaven	16,17	B	B	A	C
20	56 LANESTER	mairie	Gymnase J Zay	16,17	B	B	A	C
21	56 PLUVIGNER	mairie	Salle récente	16,07	B	B	A	B

8. Le palmarès de toutes les salles évaluées

LES NOTES DES 25 SALLES									
	COMMUNE	NOM ETAB	Propriété	Nom de la salle	NOTE GLOBALE /20	GYMNASE SCORE	Fonctionnalité	Accessibilité	Santé Sécurité Ecologie
1	agri22	GUINGAMP	Legta Kernilien	CR Bzh	Gymnase de Kernilien	18,22	A	A	A
2	lgt29	BREST	Lyc gén de L'Iroise	mairie	Gymnase Guegueniat salle entraînement	18,13	A	A	A
3	lp22	LANNION	Lyc poly Félix Le Dantec	mairie	Gymnase lycée Le Dantec	17,85	A	A	A
4	col29	BREST	Col de L'Iroise	mairie	Gymnase Guegueniat salle compétition	17,85	A	B	A
5	lgt56	VANNES	Lyc gén tech Charles de Gaulle	mairie	Complexe du Foso	17,66	A	B	A
6	col56	PLOEMEUR	Col Charles de Gaulle	mairie	La Chataigneraie	17,66	A	A	A
7	col29	LANDERNEAU	Col Mescoat	CD 29	Gymnase Départemental de Mescoat	17,29	A	B	A
8	col22	HILLION	Col Charles de Gaulle	mairie	Gymnase municipal	17,10	A	B	A
9	agri35	LE RHEU	SGT Educ Nat du lycée agricole Théodore-Monod	CR Bzh	Salle intra-muros	17,01	A	B	A
10	col29	FOUESNANT	Col Kervihan	mairie	Espace Sportif Kervihan	16,73	B	B	A
11	lgt35	BAIN-DE-BRETAGNE	Lyc gén tech Jean Brito	mairie	Salle Henry Duckaert	16,64	B	B	A
12	col29	DOUARNENEZ	Col Jean-Marie Le Bris	mairie	Plaine des Sports	16,54	B	B	B
13	col29	MOELAN-SUR-MER	Col Parc-Ar-C'hoat-Yves Cotty	mairie	Albert Martin	16,45	B	B	A
14	col35	DINARD	Col Le Bocage	mairie	Cosec H1	16,45	B	B	A
15	col35	CANCALE	Col René Cassin	mairie	Gymnase valerie nicolas	16,45	B	B	B
16	lp56	PONTIVY	Lyc prof du Blavet	mairie	Gymnase Kérantré	16,36	B	B	B
17	col29	PLABENNEC	Col Nelson Mandela	mairie	Salle René LE BRAS	16,36	B	C	A
18	col56	PLESCOP	Col Anne Frank	mairie	Salle Didier Couteller	16,26	B	B	A
19	col56	LORIENT	Col de Tréfaven	CD 56	Salle du collège	16,17	B	B	A
20	lgt56	LANESTER	Lyc poly Jean Macé	mairie	Gymnase J Zay	16,17	B	B	A
21	col56	PLUVIGNER	Col Goh Lanno	mairie	Salle récente	16,07	B	B	A
22	col35	PACE	Col Françoise Dolto	mairie	Salle Cornouaille	15,98	B	B	B
23	col56	LORIENT	Col Auguste Brizeux	mairie	Salle Carnot	15,98	B	B	A
24	col35	DINARD	Col Le Bocage	mairie	Cosec H2	15,98	B	B	A
25	col56	PONTIVY	Col Romain Rolland	mairie	Gymnase Kerjalotte	15,79	B	C	A

26	col56	QUESTEMBERT	Col Jean-Loup Chrétien	mairie	Salle Galerne	15,70	B	B	A	B
27	col56	QUESTEMBERT	Col Jean-Loup Chrétien	mairie	Salle Roger Carret	15,70	B	C	A	A
28	col35	REDON	Col Beaumont	CR Bzh	Complexe sportif de la cite scolaire	15,42	B	C	A	B
29	col56	HENNEBONT	Col Paul Langevin	mairie	Colette Besson 1 K1	15,42	B	B	C	B
30	col22	QUINTIN	Col Le Volozen	mairie	Salle Bazin	15,33	B	B	A	C
31	lgt22	PAIMPOL	Lyc poly Kerraoul	mairie	K2	15,33	B	B	C	B
32	lp56	ETEL	Lyc prof Emile James	CR Bzh	Gymnase Men Glaz	15,33	B	B	C	A
33	lgt22	LAMBALLE	Lyc poly Henri Avril	mairie	Salle Roger Boulin	15,23	B	C	B	A
34	col22	PLENEUF-VAL-ANDRE	Col Jean Richepin	mairie	Salle LECACHEUR RONAN	15,14	B	C	A	B
35	col22	CORLAY	Col Pier An Dall	mairie	Salle municipale	15,14	B	C	A	B
36	col22	LANNION	Col Charles Le Goffic	mairie	Gymnase	15,05	B	B	B	C
37	col29	CHATEAUNEUF-DU-FAOU	Col de L'Aulne	mairie	Ar Sterenn	15,05	B	C	A	B
38	col22	SAINT-BRIEUC	Col Jean Racine	mairie	Gymnase	14,95	B	B	A	C
39	col22	PONTRIEUX	Col Charles Brochen	cdcom	Salle B	14,95	B	C	A	B
40	col29	QUIMPERLE	Col Hersart de La Villemarqué	mairie	Salle Kerjouanneau	14,77	B	C	B	A
41	col56	PLUNERET	Col de Kerfontaine	mairie	Salle Kerfontaine	14,77	B	C	A	A
42	col29	PLOUGASNOU	Col François Charles	mairie	Gymnase communal	14,77	B	C	A	B
43	col22	PLENEE-JUGON	Col Louis de Chappedelaine	mairie	Salle municipal	14,77	B	C	A	C
44	col35	PACE	Col Françoise Dolto	mairie	Salle Iroise	14,77	B	C	B	A
45	col35	MONTFORT-SUR-MEU	Col Louis Guilloux	mairie	Cosec	14,77	B	C	B	B
46	col56	ELVEN	Col Simone Veil	mairie	Salle Ar Goët	14,77	B	C	A	B
47	lgt35	CESSON-SEVIGNE	Lyc gén tech Sévigné	mairie	Halle de sports	14,77	B	C	A	C
48	lgt56	VANNES	Lyc gén tech Alain Rene Lesage	mairie	Kercado Salle omnisports	14,67	B	C	B	A
49	col22	SAINT-QUAY-PORTRIEUX	Col Camille Claudel	CD 22	Gymnase du collège	14,67	B	C	A	B
50	col35	LE RHEU	Col Georges Brassens	mairie	Cosec 2	14,67	B	C	A	A
51	col56	BAUD	Col Mathurin Martin	mairie	Gymnase	14,67	B	C	A	A
52	col56	RIANTEC	Col de Kerdurand	mairie	Salle du collège de Kerdurand	14,58	B	C	A	B
53	col29	QUIMPER	Col la Tour d'Auvergne	mairie	Gymnase Tour d'Auvergne	14,58	B	C	A	D
54	col29	PONT-L'ABBE	Col René Laennec	CD 29	Gymnase collège Laennec	14,58	B	B	B	B
55	col22	PLOEUC-L'HERMITAGE	Col Eugène Guillevic	CD 22	Gymnase du collège	14,58	B	C	A	C
56	lgt35	LIFFRE	Lyc gén tech Simone Veil	mairie	Salle Jules Ferry	14,58	B	C	A	B
57	col35	BREAL-SOUS-MONTFORT	Col Françoise Elie	mairie	Salle du collège	14,58	B	C	B	A
58	col35	RENNES	Col des Hautes Ourmes	mairie	Gymnase Guillevic	14,49	B	C	B	B
59	col29	PLOZEVET	Col Henri Le Moal	mairie	Gymnase municipal	14,49	B	C	B	A

60	agri2 2	MERDRIGNAC	Legta de Merdrignac	cdcom	Salle Intercommunale	14,49	B	C	A	A
61	col22	LAMBALLE	Col Simone Veil	mairie	Gymnase Jouan	14,49	B	B	B	B
62	col35	CHATEAUBOURG	Col Pierre-Olivier Malherbe	mairie	Salle L'envolée	14,49	B	C	A	C
63	col35	SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE	Col Jean Moulin	mairie	Salle Milliat	14,39	B	C	A	B
64	lp56	LORIENT	Lyc prof Marie Le Franc	CR Bzh	Salle Marie le franc	14,39	B	C	A	C
65	col35	CHARTRES-DE-BRETAGNE	Col de Fontenay	mairie	Halle des sports	14,39	B	C	A	C
66	col56	AURAY	Col Le Verger	mairie	Salle Guingo	14,39	B	C	B	B
67	lp56	AURAY	Lyc prof Bertrand du Guesclin	mairie	Salle municipale	14,39	B	C	C	B
68	col29	PLOUZANE	Col de Kérallan	CD 29	salle mutisport kerallan	14,30	B	C	A	C
69	col22	MONCONTOUR	Col François Lorant	mairie	Gymnase de la Tourelle	14,30	B	C	A	B
70	col56	LORIENT	Col de Kérentrech	mairie	Salle ancien collège	14,30	B	D	A	A
71	col22	DINAN	Col François Broussais	mairie	Salle Broussais	14,30	B	C	A	D
72	col29	SAINT-POL-DE-LEON	Col Jacques Prévert	mairie	Salle des carmes	14,21	B	C	B	B
73	lgt35	RENNES	Lyc gén tech Joliot-Curie	CR Bzh	Gymnase de Joliot Curie	14,21	B	B	B	C
74	col22	PLOUAGAT	Col Lucie et Raymond Aubrac	mairie	gymnase de Chatélaudren	14,21	B	D	A	B
75	col29	LE RELECQ-KERHUON	Col Camille Vallaux	mairie	Salle Therene	14,21	B	C	B	B
76	lp22	SAINT-QUAY-PORTRIEUX	Lyc prof hotelier La Closerie	mairie	Salle omnisport de la closerie	14,11	B	C	A	C
77	col35	GUIPRY-MESSAC	Col Gaël Taburet	mairie	Gymnase collège Gaël Taburet	14,11	B	C	B	C
78	lgt35	BRUZ	Lyc gén tech Anita Conti	mairie	Colette Besson	14,11	B	C	B	C
79	lgt56	VANNES	Lyc gén tech Alain Rene Lesage	mairie	Kercado 1	14,02	B	C	B	B
80	lgt56	VANNES	Lyc gén tech Alain Rene Lesage	mairie	Kercado 2	14,02	B	C	B	B
81	col29	QUIMPER	Col Auguste Brizeux	CD 29	Salle Paul Bert	14,02	B	D	A	B
82	col29	LANMEUR	Col Aux Quatre Vents	mairie	Salle Omnisports	14,02	B	C	A	C
83	col56	SENE	Col Cousteau	mairie	Gymnase Cousteau 1	13,83	C	C	B	C
84	col29	MORLAIX	Col Pierre Mendès France	mairie	Ty Dour	13,83	C	C	A	C
85	col29	PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERCH	Col François Collobert	mairie	Halle des sports Jean Poudoulec	13,74	C	C	B	B
86	lp56	LOCMINE	Lyc prof Louis Armand	mairie	Gymnase	13,74	C	C	A	C
87	lp56	JOSSELIN	Lyc prof Ampère	mairie	Gymnase Jugué	13,74	C	C	B	B
88	col35	FOUGERES	Col Thérèse Pierre	mairie	Cosec La Chattière	13,74	C	C	A	D
89	col35	BRUZ	Col Pierre Brossolette	mairie	Salle Chantal MAUDUIT	13,74	C	C	C	B
90	col22	PLOUAGAT	Col Lucie et Raymond Aubrac	mairie	Salle municipale	13,64	C	D	A	B

91	col35	LE RHEU	Col Georges Brassens	mairie	Cosec 1	13,64	C	D	A	B
92	lp29	QUIMPERLE	Lyc prof Roz Glas	mairie	Gymnase de Kerneuzec	13,55	C	C	A	C
93	col56	QUEVEN	Col Joseph Kerbellec	mairie	Salle du Ronquédo	13,55	C	C	B	B
94	col56	PLOERMEL	Col Beaumanoir	mairie	gymnase Bajot	13,55	C	D	A	B
95	col56	LORIENT	Col Jean Le Coutaller	mairie	Gymnase du Bois du Château	13,55	C	C	B	B
96	col56	LANESTER	Col Henri Wallon	CD 56	Gymnase du collège	13,55	C	D	A	B
97	col29	GUERLESQUIN	Col Roz Avel	mairie	Salle des sports J.TILLY	13,55	C	C	C	A
98	col35	CHATEAUBOURG	Col Pierre-Olivier Malherbe	mairie	Salle Le Sillon	13,55	C	C	B	B
99	col35	CESSON-SEVIGNE	Col Bourgchevreuil	mairie	Salle intra-muros	13,55	C	B	C	B
100	col56	ARRADON	Col Gilles Gahinet	mairie	Gymnase le rohellec	13,55	C	C	A	C
101	lp22	SAINT-BRIEUC	Lyc poly Eugène Freyssinet	CR Bzh	Gymnase du lycée	13,46	C	C	B	B
102	col22	PLOUFRAGAN	Col La Grande Métairie	mairie	Salle Haut-champ	13,46	C	C	B	C
103	erea56	PLOEMEUR	Erea Les Pins	mairie	Erea	13,46	C	D	A	B
104	col22	BOURBRIAC	Col Jules Ferry	mairie	gymnase 1	13,46	C	D	A	B
105	col56	PLUVIGNER	Col Goh Lanno	mairie	Salle bernard Ulvoas	13,36	C	C	A	C
106	col22	ERQUY	Col Thalassa	mairie	Gymnase Thalassa	13,36	C	D	A	C
107	col29	BREST	Col Penn ar C'hleuz	mairie	Gymnase Penn Ar C'hleuz	13,36	C	D	A	C
108	col29	ROSPORDEN	Col Germain Pensivy	mairie	Salle Colette Besson	13,27	C	C	B	C
109	col29	PLOUGASTEL-DAOULAS	Col de La Fontaine Blanche	mairie	Salle Le Gall	13,27	C	C	A	C
110	col22	PLEUMEUR-BODOU	Col Paul Le Flem	mairie	Complexe Sportif	13,27	C	D	A	C
111	col35	LIFFRE	Col Martin Luther King	mairie	Jules Ferry Salle Omni Sport 1	13,27	C	D	A	C
112	col29	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	Col Tanguy Prigent	mairie	Salle Gouelou	13,18	C	D	A	B
113	col22	SAINT-BRIEUC	Col Anatole Le Braz	mairie	Gymnase	13,18	C	D	A	B
114	col35	RENNES	Col Rosa Parks	mairie	Salle du Berry	13,18	C	C	B	B
115	col22	PLERIN	Col Jules Léquier	mairie	Gymnase Lequier	13,18	C	D	A	B
116	lgt35	VITRE	Lyc gén tech Bertrand d'Argentré	mairie	Salle B des promenades	13,08	C	C	A	D
117	col29	QUIMPER	Col Max Jacob	mairie	Salle Max Jacob	13,08	C	C	A	D
118	col56	PONTIVY	Col Charles Langlais	mairie	Salle Le Drogo	13,08	C	D	B	B
119	col56	PLOEMEUR	Col Charles de Gaulle	mairie	Salle Oxygène (ex-Cosec)	13,08	C	C	A	C
120	lp29	PLEYBEN	Lyc prof de Pleyben	mairie	Gymnase Kervern	13,08	C	C	B	C
121	col22	PERROS-GUIREC	Col Les Sept Iles	mairie	Gymnase Kérabram	13,08	C	D	A	C
122	lgt56	LORIENT	Lyc gén tech Dupuy de Lôme	CR Bzh	Grand gymnase	13,08	C	C	A	C

12 3	col56	LANESTER	Col Jean Lurçat	mairie	Salle Vandorme	13,08	C	C	B	C
12 4	lgt29	BREST	Lyc gén tech Amiral Ronarc'h	mairie	Gymnase	13,08	C	D	A	C
12 5	col22	PLANCOET	Col François René de Chateaubriand	mairie	Salle Joseph Samson	12,99	C	C	B	B
12 6	col22	MATIGNON	Col Paul Sébillot	mairie	Gymnase Albert 2	12,99	C	C	B	C
12 7	lp35	FOUGERES	Lyc prof Jean Guéhenno	mairie	Gymnase bâtiment B	12,99	C	D	A	C
12 8	col29	CARANTEC	Col des Deux Baies	CD 29	Gymnase du Meneyer	12,99	C	D	A	C
12 9	col35	VITRE	Col Gérard de Nerval	mairie	Salle Promenades B	12,90	C	C	A	D
13 0	col35	PACE	Col Françoise Dolto	mairie	Salle Emeraude	12,90	C	C	B	C
13 1	col35	MELESSE	Col Mathurin Méheut	mairie	Salle 1	12,90	C	D	A	B
13 2	col22	CALLAC	Col Gwer Halou	mairie	Salle Kerbuannec	12,90	C	D	A	C
13 3	col56	VANNES	Col Antoine de Saint-Exupéry	mairie	Salle de Kerbiquette	12,80	C	C	B	C
13 4	col56	SENE	Col Cousteau	mairie	Gymnase Cousteau 2	12,80	C	D	B	C
13 5	col56	MUZILLAC	Col Jean Rostand	mairie	Cossec	12,80	C	D	B	B
13 6	col22	DINAN	Col Roger Vercel	mairie	Salle 1	12,80	C	D	A	C
13 7	col56	AURAY	Col Le Verger	mairie	Salle Cogan	12,80	C	D	A	C
13 8	lp56	VANNES	Lyc prof Jean Guéhenno	CR Bzh	Gymnase interne	12,71	C	C	A	D
13 9	col35	RENNES	Col des Hautes Ourmes	mairie	Gymnase des Hautes Ourmes	12,71	C	D	B	B
14 0	col35	BRUZ	Col Pierre Brossolette	mairie	Gymnase du collège	12,71	C	D	A	C
14 1	col35	REDON	Col Bellevue	mairie	salle intramuros	12,62	C	D	A	C
14 2	col56	QUEVEN	Col Joseph Kerbellec	mairie	Salle de Kerlébert	12,62	C	D	B	B
14 3	lgt56	LORIENT	Lyc gén tech Dupuy de Lôme	CR Bzh	Petit gymnase	12,62	C	D	B	B
14 4	col29	LANNILIS	Col Pays des Abers	mairie	Mezeozen	12,62	C	D	A	C
14 5	col56	GOURIN	Col François René de Chateaubriand	mairie	Gymnase municipal	12,62	C	D	B	B
14 6	lgt35	BAIN-DE-BRETAGNE	Lyc gén tech Jean Brito	mairie	Salle lycée	12,62	C	D	B	C
14 7	lgt22	SAINT-BRIEUC	Lyc gén tech François Rabelais	CR Bzh	Salle intramuros	12,52	C	D	A	B
14 8	col35	RENNES	Col La Binquénais	mairie	Binquénais	12,52	C	D	B	C
14 9	col35	LIFFRE	Col Martin Luther King	mairie	Salle Paul Davené	12,52	C	D	B	B
15 0	col29	BREST	Col Kerhallet	mairie	Gymnase de Bellevue	12,52	C	D	A	D
15 1	col35	RENNES	Col Clotilde Vautier	mairie	Gymnase de la Motte Brûlon	12,43	C	C	B	C
15 2	col29	PLOUDALMEZEAU	Col Edouard Quéau	mairie	Salle du Coum	12,43	C	C	B	C
15 3	col29	BRIEC	Col Pierre Stéphan	mairie	Gymnase Fanch Rolland	12,43	C	D	B	C
15	col35	RENNES	Col Le Landry	mairie	Salle rapatel	12,34	C	C	C	C

4										
15	agri5	PONTIVY	Legta Le Gros chène	CR Bzh	Gymnase du lycée	12,34	C	D	A	B
5	6									
15	lgt29	BREST	Lyc poly Dupuy de Lôme	mairie	Salle Kergrach	12,34	C	D	A	D
16										
15	col35	RENNES	Col Les Ormeaux	mairie	Salle La courrouze 1	12,24	C	C	C	B
15	col35	VITRE	Col Gérard de Nerval	mairie	Salle Promenades A	12,15	C	C	C	D
15	lp35	RENNES	Lyc prof Louis Guilloux	mairie	Salle Louis Guilloux	12,15	C	D	B	B
15										
16	col35	RENNES	Col Les Ormeaux	mairie	Gymnase Albert de Mun	12,15	C	D	B	C
16	col29	PLOUHINEC	Col Bois de Locquéran	CD 29	Gymnase du collège	12,15	C	D	A	D
16										
16	col56	LORIENT	Col Anita Conti	mairie	Salle Kerolay	12,15	C	D	B	C
16										
16	col35	SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE	Col Jean Moulin	mairie	Salle Stéphanie Roux	12,06	C	D	A	B
16	col35	RENNES	Col Rosa Parks	mairie	Salle Montbarrot	12,06	C	D	A	C
16										
16	col22	PONTRIEUX	Col Charles Brochen	cdcom	salle A	12,06	C	C	C	C
16										
16	col56	HENNEBONT	Col Paul Langevin	mairie	Colette Besson 2 K2	12,06	C	D	C	C
16										
16	lgt56	AURAY	Lyc gén tech Benjamin Franklin	mairie	Gymnase La Forêt	12,06	C	D	A	D
16										
16	lgt22	TREGUIER	Lyc gén tech Joseph Savina	cdcom	Gymnase Landreger	11,96	C	C	A	E
16										
16	col29	PLOUZANE	Col de Kérallan	CD 29	Salle polyvalente	11,96	C	D	A	C
16										
17	lgt35	MONTFORT-SUR-MEU	Lyc gén tech René Cassin	mairie	Salle Les batailles	11,96	C	D	B	C
17										
17	col22	PLOUARET	Col François-Marie Luzel	mairie	Salle JC et D Vacher	11,87	C	D	A	C
17										
17	col29	PLEYBEN	Col Louis Hémon	mairie	Salle Pierre CLOAREC	11,87	C	D	C	C
17										
17	col56	GUER	Col Brocéliande	CR Bzh	Gymnase Brocéliande	11,87	C	D	A	D
17										
17	lgt29	CARHAIX-PLOUGUER	Lyc poly Paul Sérusier	mairie	SALLE OMNISPORTS	11,87	C	D	A	C
17										
17	col35	RENNES	Col Cleunay	mairie	Salle Recipon	11,78	C	D	C	B
17										
17	lgt29	LANDIVISIAU	Lyc gén tech du Léon	mairie	Salle de Ty Guen	11,78	C	D	C	C
17										
17	col29	GUILERS	Col Croas Ar Pennoc	mairie	Salle Louis Ballard	11,78	C	D	A	C
17										
17	lgt29	BREST	Lyc gén tech Amiral Ronarc'h	mairie	Halle	11,78	C	C	A	E
17										
17	col29	SCAER	Col Léo Ferré	CD 29	Gymnase du collège	11,68	C	E	A	B
17										
18	lgt29	QUIMPER	Lyc poly Jean Chaptal	CR Bzh	Gymnase du lycée	11,68	C	E	A	C
18										
18	col56	PLOUAY	Col Marcel Pagnol	mairie	Complexe sportif Manehouarn	11,68	C	D	C	C
18										
18	col35	DINARD	Col Le Bocage	mairie	Cosec C1	11,68	C	E	A	A
18										
18	col29	BREST	Col Saint-Pol Roux	mairie	Salle de la Résistance	11,68	C	D	A	E
18										
18	lp22	SAINT-BRIEUC	Lyc prof Jean Moulin	CR Bzh	Jean moulin	11,59	C	D	A	E
18										
18	col56	ROHAN	Col Yves Le Bec	CD 56	Salle intramuros	11,59	C	D	A	E
18										
18	lgt35	RENNES	Lyc gén tech René Descartes	mairie	Salle A Fresnais	11,59	C	C	B	D

18 7	col22	GUINGAMP	Col Jacques Prévert	mairie	Gymnase intra muros	11,59	C	D	A	C
18 8	col29	BREST	Col La Fontaine Margot (ex Kéranroux)	mairie	Gymnase de Keranroux	11,59	C	D	A	E
18 9	col22	SAINT-NICOLAS-DU-PELEM	Col Jean Jaurès	mairie	Gymnase	11,50	C	D	A	D
19 0	lp56	LOCMINE	Lyc prof Louis Armand	mairie	Halle des sports	11,50	C	C	B	E
19 1	col56	HENNEBONT	Col Pierre et Marie Curie	mairie	Gymnase Pierre et Marie Curie	11,50	C	C	B	D
19 2	col56	SAINT-JEAN-BREVELAY	Col Eugène Guillevic	mairie	Gymnase collège Guillevic	11,40	C	E	A	B
19 3	col29	QUIMPERLE	Col Jules Ferry	mairie	Gymnase des Cordiers	11,31	C	D	C	C
19 4	col35	LIFFRE	Col Martin Luther King	mairie	Jules Ferry Salle Omni Sport 2	11,31	C	E	A	C
19 5	col29	LESNEVEN	Col Antoine de Saint-Exupéry	mairie	Salle Yves Corre	11,31	C	D	A	E
19 6	col22	BOURBRIAC	Col Jules Ferry	mairie	gymnase 2	11,31	C	E	A	B
19 7	col22	BELLE-ISLE-EN-TERRE	Col du Prat Eles	cdcom	Gymnase du Prat Elès	11,31	C	C	B	E
19 8	lgt56	VANNES	Lyc gén tech Alain Rene Lesage	mairie	Kercado 3	11,21	C	E	B	B
19 9	col29	SCAER	Col Léo Ferré	CD 29	Halle des sports	11,21	C	D	B	D
20 0	col29	PLOUESCAT	Col de la Baie du Kernic (ex Louis et Marie Fichez)	mairie	Salle Europe	11,21	C	D	C	C
20 1	col56	MALANSAC	Col René-Guy Cadou	mairie	Salle	11,21	C	D	A	E
20 2	col29	PONT-AVEN	Col Penanroz	mairie	Gymnase de Penanroz	11,12	C	D	C	C
20 3	lgt22	LAMBALLE	Lyc poly Henri Avril	mairie	Gymnase La poterie	11,12	C	D	C	D
20 4	col35	SAINT-MALO	Col Duguay-Trouin	mairie	Salle Henri Lemarié	11,03	C	D	A	D
20 5	col22	PLOUASNE	Col La Gautrais	mairie	Gymnase	10,93	D	D	B	C
20 6	col22	GUINGAMP	Col Jacques Prévert	mairie	Kergoz DULAC 1	10,93	D	C	C	D
20 7	lgt35	BAIN-DE-BRETAGNE	Lyc gén tech Jean Brito	mairie	Salle collège	10,84	D	D	B	D
20 8	lgt35	RENNES	Lyc poly Pierre Mendès-France	mairie	gymnase pierre mendès France	10,75	D	D	B	C
20 9	col56	LE FAOUET	Col Jean Corentin Carré	mairie	Halle des sports	10,75	D	E	A	D
21 0	col22	GUINGAMP	Col Albert Camus	mairie	Gymnase de Kerpaour (Graces)	10,65	D	C	C	E
21 1	col29	DAOULAS	Col Coat-Mez	mairie	Salle ?	10,65	D	E	A	D
21 2	col22	BROONS	Col Jean Monnet	mairie	Salle Jean Monnet	10,65	D	D	A	E
21 3	col22	SAINT-BRIEUC	Col Jean Macé	mairie	Gymnase Jean Macé	10,56	D	D	B	E
21 4	col56	VANNES	Col Jules Simon	mairie	Gymnase Richemont	10,47	D	D	A	E
21 5	col22	GUINGAMP	Col Jacques Prévert	mairie	Kergoz salle Corvaisier	10,47	D	D	C	C
21 6	col56	ETEL	Col de La Rivière d'Etel	mairie	Gymnase de la falaise	10,47	D	E	A	C
21 7	col22	BROONS	Col Jean Monnet	mairie	Salle Chalet	10,47	D	D	C	D

21 8	col29	LANNILIS	Col Pays des Abers	mairie	Gorrekear	10,37	D	E	B	D
21 9	col29	CROZON	Col Alain	mairie	gymnase de la rue Nominoë	10,37	D	D	B	D
22 0	col35	ROMILLE	Col Jacques Prévert	mairie	Salle René Cutté	10,19	D	E	A	D
22 1	lgt22	PAIMPOL	Lyc poly Kerraoul	mairie	K1	10,19	D	D	D	D
22 2	col22	CALLAC	Col Gwer Halou	mairie	Salle Montfort	10,19	D	D	C	D
22 3	col22	SAINT-BRIEUC	Col Léonard de Vinci	mairie	Gymnase de la croix Saint Lambert	10,09	D	D	C	E
22 4	lp35	RENNES	Lyc prof Jean Jaurès	CR Bzh	Salle du lycée Jean Jaurès	10,00	D	D	C	C
22 5	lgt29	BREST	Lyc gén La Pérouse-Kerichen	CR Bzh	Gymnase intra muros	9,91	D	E	A	D
22 6	col22	ROSTRENE	Col Edouard Herriot	mairie	Halle des sports	9,81	D	D	C	D
22 7	col29	PLOUESCAT	Col de la Baie du Kernic (ex Louis et Marie Fichez)	mairie	Salle Centre	9,81	D	D	B	E
22 8	lgt22	GUINGAMP	Lyc gén tech Auguste Pavie	CR Bzh	Gymnase du lycée	9,72	D	E	C	D
22 9	col35	RENNES	Col Anne de Bretagne	CD 35	Salle intra-muros	9,63	D	E	B	D
23 0	col56	MALESTROIT	Col Yves Coppens	mairie	Salle municipale de la Daufresne	9,44	D	D	C	D
23 1	col35	CHATEAUBOURG	Col Pierre-Olivier Malherbe	mairie	Salle polyvalente du collège	9,44	D	E	A	C
23 2	agri5 6	SAINT-JEAN-BREVELAY - HENNEBONT	Lpa Le Sullio - Le Talhouët	mairie	Salle de la Métairie (Saint-Jean Brevelay)	9,35	D	D	C	D
23 3	col29	LANDERNEAU	Col Mescoat	mairie	Gymnase Municipal de Mescoat	9,35	D	E	B	E
23 4	col29	MORLAIX	Col du Château	mairie	Salle du Château	9,25	D	E	B	C
23 5	col29	DAOULAS	Col Coat-Mez	mairie	Gymnase du collège (propriétaire)	9,16	D	D	B	E
23 6	col22	BEGARD	Col François Clech	mairie	Gymnase	9,16	D	D	C	E
23 7	col22	GUINGAMP	Col Jacques Prévert	mairie	Kergoz SDA	8,97	D	D	C	E
23 8	col56	CARNAC	Col Les Korrigans	mairie	Salle du Menec	8,97	D	E	C	D
23 9	col35	RENNES	Col Les Ormeaux	mairie	Salle Brequigny 1	8,88	D	E	C	C
24 0	col29	LESNEVEN	Col Antoine de Saint-Exupéry	mairie	Salle Caraes	8,79	D	D	D	D
24 1	col56	LE PALAIS	Col Michel Lotte	mairie	Salle du collège	8,69	D	E	A	E
24 2	lp56	AURAY	Lyc prof Bertrand du Guesclin	CR Bzh	Salle intra-muros	8,69	D	E	A	C
24 3	agri2 2	MERDRIGNAC	Legta de Merdrignac	CR Bzh	Salle EPS du lycée	8,22	D	E	A	D
24 4	lgt56	HENNEBONT	Lyc gén tech Victor Hugo	mairie	Salle Lycée Victor Hugo	8,22	D	D	D	E
24 5	col29	BANNALEC	Col Jean Jaurès	mairie	Gymnase collège Jean Jaurès	8,13	D	E	D	D
24 6	col35	VITRE	Col Gérard de Nerval	mairie	Halle Panaget	8,04	D	E	D	E
24 7	lgt56	LORIENT	Lyc poly Colbert	CR Bzh	Gymnase du lycée	7,85	E	E	A	E

24 8	col56	GUEMENE-SUR-SCORFF	Col Emile Mazé	mairie	Gymnase	7,85	E	D	B	E
24 9	agri2 2	CAULNES	Legta de Caulnes	cdcom	Gymnase lycee	7,85	E	E	A	E
25 0	lp22	ROSTRENEN	Lyc prof Rosa Parks	mairie	Gymnase municipal	7,76	E	E	B	E
25 1	lp56	PONTIVY	Lyc prof du Blavet	CR Bzh	Gymnase du lycée	7,48	E	E	A	E
25 2	col22	PAIMPOL	Col Marie-José Chombart de Lauwe	mairie	vieille salle du lycée	7,38	E	E	B	D
25 3	col35	RENNES	Col Le Landry	mairie	Salle chateaugiron landry	7,10	E	E	B	E
25 4	col29	PLOUENOUR-MENEZ	Col des Monts d'Arrée	mairie	Salle fermée !!	6,82	E	E	B	E
25 5	col29	LESNEVEN	Col Antoine de Saint-Exupéry	mairie	Salle Jules Ferry	6,36	E	E	B	E

9. Annexes

- Annexe 1 (page 45) : les questions et le barème
- Annexe 2 (page 47) : les réponses aux 19 questions
- Annexe 3 (page 50) : le dernier référentiel du SNEP-FSU : le RESET
- Annexe 4 (page 51) : les référentiels du SNEP-FSU depuis 2001
- Annexe 5 (page 52) : les fiches Gymnas'Score de chaque installation sportive évaluée

Annexe 1 : les questions et le barème



SNEP-FSU
Bretagne



BARÈME ENQUÊTE SNEP GRANDES SALLES

2 QUALITÉ DU SOL

Sol dur, normes de sécurité non respectées	0 pt
Qualité d'amortissement et glissance passables	3 pts
Qualité d'amortissement et glissance correctes	6 pts
Qualité d'amortissement et glissance optimales	8 pts

1 SURFACE DE LA SALLE

Salle type A (20mx10m)	5 pts
Salle type B (30mx20m)	10 pts
Salle type C (44mx23m)	22 pts
Salle grand type C (48mx26m) et +	30 pts

4 HAUTEUR DE PLAFOND

Hauteur insuffisante (- de 7m)	0 pt
Hauteur correcte (7m)	5 pts
Hauteur adaptée (+ de 7m)	10 pts

3 NOMBRE DE TERRAINS (AVEC POTEAUX, BUTS OU PANNEAUX), UTILISABLES EN MÊME TEMPS AVEC UNE CLASSE

Points	Hand	Basket	Volley	Points	Badminton
0 terrain	0 pt	0 pt	0 pt	0 terrain	0 pt
1 ou 2 terrains sans tracés	1 pt	1 pt	1 pt	Entre 1 et 4 terrains non tracés	1 pt
1 terrain tracé	2 pts	2 pts	2 pts	Entre 1 et 2 terrains tracés	2 pts
3 terrains et + sans tracés	3 pts	3 pts	3 pts	5 terrains et + non tracés	3 pts
2 terrains tracés	4 pts	4 pts	4 pts	Entre 3 et 5 terrains tracés	4 pts
3 terrains et + tracés	6 pts	6 pts	6 pts	Entre 6 et 8 terrains tracés	5 pts
				9 terrains et + tracés	6 pts

5 MANIPULATION DU MATÉRIEL

Matériels lourds, manipulation difficile	0 pt
Manipulation souvent difficile	2 pts
Manipulation parfois difficile	4 pts
Manipulation aisée, matériels légers	6 pts

6 COMPATIBILITÉ ENTRE ACTIVITÉS ENSEIGNÉES

Panneaux de baskets latéraux, non relevables, non rabattables Cages de hand-ball non rabattables, non escamotables	0 pt
Quelques matériels relevables, rabattables, escamotables	2 pts
Nombreux matériels relevables, rabattables, escamotables	4 pts
Tous les matériels assurent la compatibilité entre activités	6 pts

7 PANNEAUX ET POTEAUX RÉGLABLES

Aucun dispositif réglable ou à usage multiple	0 pt
Quelques matériels réglables ou à usage multiple	2 pts
Nombreux matériels réglables ou à usage multiple	4 pts
Le recours à des dispositifs réglables ou à usage multiple est systématisé	6 pts

8 ESPACES COMPLÉMENTAIRES

	Espace de rangement gros matériel / petit matériel		Bureau EPS ou espace pédagogique pour les enseignants d'EPS		Salle de lancement dans l'installation (cours théorique)
	0 pt	0 pt	Non	0 pt	
Très insuffisant	0 pt	0 pt	Non	0 pt	0 pt
Insuffisant	1 pt	1 pt	Oui avec espace restreint	1 pt	
Satisfaisant	2 pts	2 pts	Oui avec espace adapté	3 pts	4 pts
Très satisfaisant	3 pts	3 pts			

9 COMMUNICATION

	Non	Oui
Borne WIFI	0 pt	2 pts
Matériels bureautiques	0 pt	2 pts
Prise Ethernet	0 pt	2 pts

10 TRAJET, TEMPS DE DÉPLACEMENT

Supérieur à 30% du temps de la séance	0 pt
Entre 15% et 30% du temps de la séance	5 pts
Inférieur à 15% du temps de la séance	10 pts

11 ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉS

	Non	Oui
Accessibilité PMR	0 pt	6 pts

12 PROPRIÉTÉ DE L'INSTALLATION

Propriété d'une structure privée	0 pt
Propriété d'une collectivité autre que celle de rattachement	3 pts
Propriété de la collectivité de rattachement	6 pts

13 DISPONIBILITÉ

Très limitée sur les créneaux scolaires	3 pts
Sur moins de la moitié des créneaux horaires de l'établissement	7 pts
Sur plus de la moitié des créneaux horaires de l'établissement	11 pts
Sur l'ensemble des créneaux horaires de l'établissement	15 pts



14 CONDITIONS D'UTILISATION

La plupart du temps avec 2 classes en même temps	0 pt
Moitié du temps avec 1 classe / Moitié du temps avec 2 classes	5 pts
La plupart du temps avec 1 seule classe	10 pts
Systématiquement avec 1 seule classe	15 pts

15 QUALITÉ DU BÂTIMENT

Qualité du bâtiment		Qualité	Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Etat général très vieillissant et vétuste	0 pt	Thermique	0 pt	1 pt	2 pts	3 pts
Etat général vieillissant	1 pt	Eclairage	0 pt	1 pt	2 pts	3 pts
Etat général satisfaisant	2 pts	Acoustique	0 pt	1 pt	2 pts	3 pts
Bon état général, bâtiment récent	3 pts					

16 QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

	Non	Oui
Panneaux solaires	0 pt	3 pts
Récupérateurs eau de pluie	0 pt	3 pts

17 HYGIÈNE

	Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Douches	0 pt	1 pt	3 pts	4 pts
Points d'eau	0 pt	1 pt	3 pts	4 pts
Toilettes	0 pt	1 pt	3 pts	4 pts
Vestiaires	0 pt	1 pt	3 pts	4 pts

18 SÉCURITÉ

	Non	Oui
Défibrillateur fixe	0 pt	4 pts
Pharmacie propre à l'équipement	0 pt	2 pts
Téléphone fixe	0 pt	4 pts
Sortie de secours	0 pt	4 pts

19 SÉCURITÉ DU TRAJET

	Non	Oui
Trajet sécurisé	0 pt	6 pts



Annexe 2 : les réponses aux 19 questions

Question 1 à 7

1 SURFACE DE LA SALLE		FONCTIONNALITE				
255	100%	22	29	35	56	
SURFACE DE LA SALLE						
ACAD	%	22	29	35	56	
Salle type A (20mx10m)	10	3,9%	3	2	2	3
Salle type B (30mx20m)	39	15,3%	5	8	10	16
Salle type C (44mx23m)	145	56,9%	36	38	39	32
Salle grand type C (48mx26m) et +	61	23,9%	14	16	12	19
255	< Total >	58	64	63	70	

2 QUALITE DU SOL		FONCTIONNALITE				
255	100%	22	29	35	56	
QUALITE DU SOL						
ACAD	%	22	29	35	56	
Sol dur, normes de sécurité non respectées	39	15,3%	11	13	6	9
Qualité d'amortissement et glissance passables	55	21,6%	16	17	9	13
Qualité d'amortissement et glissance correctes	103	40,4%	21	23	29	30
Qualité d'amortissement et glissance optimales	58	22,7%	10	11	19	18
255	< Total >	58	64	63	70	

4 HAUTEUR DE PLAFOND		FONCTIONNALITE				
255	100%	22	29	35	56	
HAUTEUR DE PLAFOND						
ACAD	%	22	29	35	56	
Hauteur insuffisante (- de 7m)	21	8,2%	4	4	4	9
Hauteur correcte (7m)	74	29,0%	16	23	12	23
Hauteur adaptée (+ de 7m)	160	62,7%	38	37	47	38
255	< Total >	58	64	63	70	

5 MANIPULATION DU MATERIEL		FONCTIONNALITE				
255	100%	22	29	35	56	
MANIPULATION DU MATERIEL						
ACAD	%	22	29	35	56	
Matériels lourds, manipulation difficile	30	11,8%	6	9	6	9
Manipulation souvent difficile	34	13,3%	8	9	8	9
Manipulation parfois difficile	100	39,2%	24	24	29	23
Manipulation aisée, matériels légers	91	35,7%	20	22	20	29
255	< Total >	58	64	63	70	

6 COMPATIBILITE ENTRE ACTIVITES ENSEIGNEES		FONCTIONNALITE				
255	100%	22	29	35	56	
COMPATIBILITE ENTRE ACTIVITES ENSEIGNEES						
ACAD	%	22	29	35	56	
Panneaux de baskets latéraux, non relevables, non rabattables	69	27,1%	15	21	15	18
Cages de hand-ball non rabattables, non escamotables	97	38,0%	25	25	24	23
Quelques matériels relevables, rabattables, escamotables	47	18,4%	11	9	13	14
Nombreux matériels relevables, rabattables, escamotables	42	16,5%	7	9	11	15
Tous les matériels assurent la compatibilité entre activités	255	< Total >	58	64	63	70

3 NOMBRE DE TERRAINS (VEC POTEAUX, BUTS OU PANNEAUX) UTILISABLES EN MÊME TEMPS AVEC UNE CLASSE		FONCTIONNALITE				
255	100%	22	29	35	56	
HANDBALL						
ACAD	%	22	29	35	56	
0 terrain	28	11,0%	5	5	8	10
1 ou 2 terrains sans tracés	25	9,8%	5	8	7	10
1 terrain tracé	185	72,5%	43	46	49	47
3 terrains et + sans tracés	5	2,0%	2	1	1	2
2 terrains tracés	10	3,9%	3	5	2	2
3 terrain et + tracés	2	0,8%				
255	< Total >	58	64	65	68	

BASKET-BALL		FONCTIONNALITE				
255	100%	22	29	35	56	
BASKET-BALL						
ACAD	%	22	29	35	56	
0 terrain	24	9,4%	4	10	4	6
1 ou 2 terrains sans tracés	27	10,6%	4	6	10	7
1 terrain tracé	83	32,5%	19	17	18	29
3 terrains et + sans tracés	55	21,6%	13	11	20	11
2 terrains tracés	24	9,4%	4	8	3	9
3 terrains et + tracés	42	16,5%	14	12	8	8
255	< Total >	58	64	63	70	

VOLLEY-BALL		FONCTIONNALITE				
255	100%	22	29	35	56	
VOLLEY-BALL						
ACAD	%	22	29	35	56	
0 terrain	27	10,6%	10	6	7	4
1 ou 2 terrains sans tracés	10	3,9%	2	1	3	4
1 terrain tracé	36	14,1%	6	8	12	10
3 terrains et + sans tracés	87	34,1%	19	20	23	25
2 terrains tracés	13	5,1%	2	4	2	5
3 terrain et + tracés	82	32,2%	19	25	16	22
255	< Total >	58	64	63	70	

BADMINTON		FONCTIONNALITE				
255	100%	22	29	35	56	
BADMINTON						
ACAD	%	22	29	35	56	
0 terrain	16	6,3%	4	3	5	4
Entre 1 et 4 terrains non tracés	9	3,5%	5	2	2	2
Entre 1 et 2 terrains tracés	1	0,4%				1
5 terrains et + non tracés	18	7,1%	4	4	9	1
Entre 3 et 5 terrains tracés	46	18,0%	13	14	12	7
Entre 6 et 8 terrains tracés	137	53,7%	24	38	30	45
9 terrains et + tracés	28	11,0%	8	5	5	10
255	< Total >	58	64	63	70	

7 PANNEAUX ET POTEAUX RÉGLABLES		FONCTIONNALITE				
255	100%	22	29	35	56	
PANNEAUX ET POTEAUX RÉGLABLES						
ACAD	%	22	29	35	56	
Aucun dispositif réglable ou à usage multiple	64	25,1%	16	16	13	19
Quelques matériels réglables ou à usage multiple	128	50,2%	31	34	34	29
Nombreux matériels réglables ou à usage multiple	51	20,0%	9	11	14	17
Recours à des dispositifs réglables ou à usage multiple systématisé	12	4,7%	2	3	2	5
255	< Total >	58	64	63	70	

8 ESPACES COMPLÉMENTAIRES

255	100%	FONCTIONNALITE				
255	100%	22	29	35	56	

ESPACE RANGEMENT GROS MATERIEL

Très insuffisant	47	18,4%	17	11	6	13
Insuffisant	85	33,3%	14	27	26	18
Satisfaisant	91	35,7%	19	21	26	25
Très satisfaisant	32	12,5%	8	5	5	14
< Total >	255		58	64	63	70

ESPACE RANGEMENT PETIT MATERIEL

Très insuffisant	25	9,8%	7	6	7	5
Insuffisant	59	23,1%	19	16	10	14
Satisfaisant	128	50,2%	19	35	37	37
Très satisfaisant	43	16,9%	13	7	9	14
< Total >	255		58	64	63	70

BUREAU EPS ou ESPACE PEDAGOGIQUE PROFS EPS

Non	109	42,7%	17	31	34	27
Oui avec espace restreint ou peu adapté	64	25,1%	17	13	14	20
Oui avec espace adapté et fonctionnel	82	32,2%	24	20	15	23
< Total >	255		58	64	63	70

SALLE DE LANCEMENT DANS L'INSTALLATION

Non	221	86,7%	51	58	57	55
Oui avec espace adapté	34	13,3%	7	6	6	15
< Total >	255		58	64	63	70

10 TRAJET, TEMPS DE DÉPLACEMENT

255	100%	ACCESSIBILITE				
255	100%	22	29	35	56	

TRAJET, TEMPS DE DEPLACEMENT

Supérieur à 30% du temps de la séance	7	2,7%	3	2	2	0
Entre 15% et 30% du temps de la séance	17	6,7%	6	1	5	5
Inférieur à 15% du temps de la séance	231	90,6%	49	61	56	65
< Total >	255		58	64	63	70

11 ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉS

255	100%	ACCESSIBILITE				
255	100%	22	29	35	56	

ACCESSIBILITE PMR

Non	44	17,3%	12	9	9	14
Oui	211	82,7%	46	55	54	56
< Total >	255		58	64	63	70

9 COMMUNICATION

255	100%	FONCTIONNALITE				
255	100%	22	29	35	56	

BORNE WIFI

Non	196	76,9%	46	50	53	47
Oui	59	23,1%	12	14	10	23
< Total >	255		58	64	63	70

MATERIELS BUREAUTIQUES

Non	202	79,2%	42	55	54	51
Oui	53	20,8%	16	9	9	19
< Total >	255		58	64	63	70

PRISE ETHERNET

Non	197	77,3%	42	51	53	51
Oui	58	22,7%	16	13	10	19
< Total >	255		58	64	63	70

12 PROPRIÉTÉ DE L'INSTALLATION

255	100%	ACCESSIBILITE				
255	100%	22	29	35	56	

Propriété d'une structure privée	2	0,8%	2			2
Propriété d'une collectivité autre que celle de rattachement	125	49,0%	24	35	35	31
Propriété de la collectivité de rattachement	128	50,2%	34	27	28	39
< Total >	255		58	64	63	70

13 DISPONIBILITÉ

255	100%	ACCESSIBILITE				
255	100%	22	29	35	56	

DISPONIBILITE

Très limitée sur les créneaux scolaires	7	2,7%	2	1	3	1
Moins de la moitié des créneaux horaires de l'établissement	28	11,0%	4	4	9	11
Plus de la moitié des créneaux horaires de l'établissement	66	25,9%	15	18	20	13
Sur l'ensemble des créneaux horaires de l'établissement	154	60,4%	37	41	31	45
< Total >	255		58	64	63	70

14 CONDITIONS D'UTILISATION

255	100%	ACCESSIBILITE				
255	100%	22	29	35	56	

CONDITIONS D'UTILISATION

La plupart du temps avec 2 classes en même temps	21	8,2%	7	6	4	4
Moitié du temps 1 classe / Moitié du temps 2 classes	7	2,7%	4	1	2	0
La plupart du temps avec 1 seule classe	63	24,7%	5	16	19	23
Systématiquement avec 1 seule classe	164	64,3%	42	41	38	43
< Total >	255		58	64	63	70

15 QUALITÉ DU BÂTIMENT		255		100%		SANTÉ-SECURITE ECOLOGIE	
255	100%	255	100%	255	100%	255	100%
QUALITE DU BATIMENT							
Etat général très vieillissant et vétuste	41	16,1%	13	12	6	10	
Etat général vieillissant	69	27,1%	17	20	17	15	
Etat général satisfaisant	82	32,2%	17	16	21	28	
Bon état général, bâtiment récent	63	24,7%	11	16	19	17	
QUAUTE THERMIQUE							
Très insuffisant	83	32,5%	22	25	14	22	
Insuffisant	47	18,4%	11	14	11	11	
Satisfaisant	69	27,1%	16	14	18	21	
Très satisfaisant	56	22,0%	9	11	20	16	
ECLAIRAGE							
Très insuffisant	13	5,1%	3	5	0	5	
Insuffisant	34	13,3%	7	9	8	10	
Satisfaisant	125	49,0%	24	34	34	33	
Très satisfaisant	83	32,5%	24	16	21	22	
ACOUSTIQUE							
Très insuffisant	61	23,9%	17	18	9	17	
Insuffisant	53	20,8%	14	13	13	13	
Satisfaisant	90	35,3%	19	19	25	27	
Très satisfaisant	51	20,0%	8	14	16	13	
SANTÉ-SECURITE ECOLOGIE							
PANNEAUX SOLAIRES							
Non	245	96,1%	58	64	57	66	
Oui	10	3,9%	0	0	6	4	
RECUPERATEURS D'EAU DE PLUIE							
Non	245	96,1%	55	61	60	69	
Oui	10	3,9%	3	3	3	1	
SANTÉ-SECURITE ECOLOGIE							
TRAJET SECURISE							
Non	18	7,1%	2	9	3	4	
Oui	237	92,9%	56	55	60	66	
SANTÉ-SECURITE ECOLOGIE							
TRAJET SECURISE							
Non	18	7,1%	2	9	3	4	
Oui	237	92,9%	56	55	60	66	
SANTÉ-SECURITE ECOLOGIE							
TRAJET SECURISE							
Non	18	7,1%	2	9	3	4	
Oui	237	92,9%	56	55	60	66	
SANTÉ-SECURITE ECOLOGIE							
TRAJET SECURISE							
Non	18	7,1%	2	9	3	4	
Oui	237	92,9%	56	55	60	66	

17 HYGIENE		255		100%		SANTÉ-SECURITE ECOLOGIE	
255	100%	255	100%	255	100%	255	100%
DOUCHES							
Très insuffisant	38	14,9%	10	11	3	14	
Insuffisant	49	19,2%	15	13	10	11	
Satisfaisant	113	44,3%	21	27	38	27	
Très satisfaisant	55	21,6%	12	13	12	18	
POINTS D'EAU							
Très insuffisant	18	7,1%	4	5	1	8	
Insuffisant	56	22,0%	18	18	8	12	
Satisfaisant	135	52,9%	28	29	42	36	
Très satisfaisant	46	18,0%	8	12	12	14	
TOILETTES							
Très insuffisant	21	8,2%	3	7	4	7	
Insuffisant	39	15,3%	16	7	5	11	
Satisfaisant	138	54,1%	27	37	41	33	
Très satisfaisant	57	22,4%	12	13	13	19	
VESTIAIRES							
Très insuffisant	25	9,8%	8	5	3	9	
Insuffisant	51	20,0%	16	13	9	13	
Satisfaisant	114	44,7%	20	32	32	30	
Très satisfaisant	65	25,5%	14	14	19	18	
SANTÉ-SECURITE ECOLOGIE							
DEBRILLATEUR FIXE							
Non	72	28,2%	30	14	15	13	
Oui	183	71,8%	28	50	48	57	
PHARMACIE PROPRE A L'EQUIPEMENT							
Non	196	76,9%	44	48	55	49	
Oui	59	23,1%	14	16	8	21	
TELEPHONE FIXE							
Non	107	42,0%	24	31	27	25	
Oui	148	58,0%	34	33	36	45	
SORTIE DE SECOURS							
Non	7	2,7%	1	3	0	3	
Oui	248	97,3%	57	61	63	67	
SANTÉ-SECURITE ECOLOGIE							
SORTIE DE SECOURS							
Non	7	2,7%	1	3	0	3	
Oui	248	97,3%	57	61	63	67	

Annexe 3 : le dernier référentiel du SNEP-FSU : le RESET



ORGANE du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - FSU



Consommation



RÉSET – L'ESSENTIEL

Référentiel des Équipements Sportifs En Transition environnementale

Annexe 4 : les référentiels du SNEP-FSU depuis 2001

SNEP-FSU – RÉSET - L'ESSENTIEL

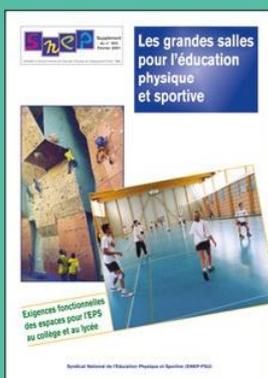
Le RÉSET - L'ESSENTIEL est un condensé du Référentiel des Équipements Sportifs En Transition environnementale dont vous pouvez trouver la version intégrale sur le site du SNEP-FSU.

Le RÉSET est un ouvrage réalisé par Thierry Placette, Professeur d'EPS à l'Université Grenoble Alpes avec la collaboration des membres du secteur Équipements du SNEP-FSU.

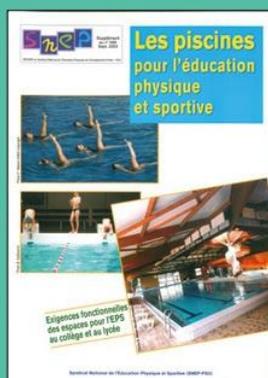


Publications du SNEP-FSU - En accès libre et téléchargeables

Les grandes salles



Les piscines



Les salles spécialisées et semi-spécialisées



Les espaces d'athlétisme et de sports collectifs de grands terrains



Guide chantier



Les structures artificielles d'escalade



Annexe 5 : les fiches Gymnas'Score de chaque installation sportive évaluée

Ces fiches bilan sont automatiquement éditées après la validation des réponses de chaque enquête remplie en ligne. Elles sont classées par département puis par ordre alphabétique des communes sur lesquelles se situent l'établissement ayant répondu à l'enquête.

L'ensemble de ses fiches est disponible dans le fichier « **fichothèque des Gymnas'Score 2023** »



Ont contribué à la réalisation de ce dossier :

- ANGEBAUD Robin • BILLY Alain • BIOTTEAU Frédéric • COURTET Anne
- DESRE Olivier • GAYIC Virginie • GILET Anne • HAMROUNI Sami
- HERROUX Rozenn • LE CAER Julien • LEROY Nicolas • LEROY Olivier

Coordination :

- BILLY Alain • LEROY Olivier

Enquête Gymnas'Score – Juin 2023

